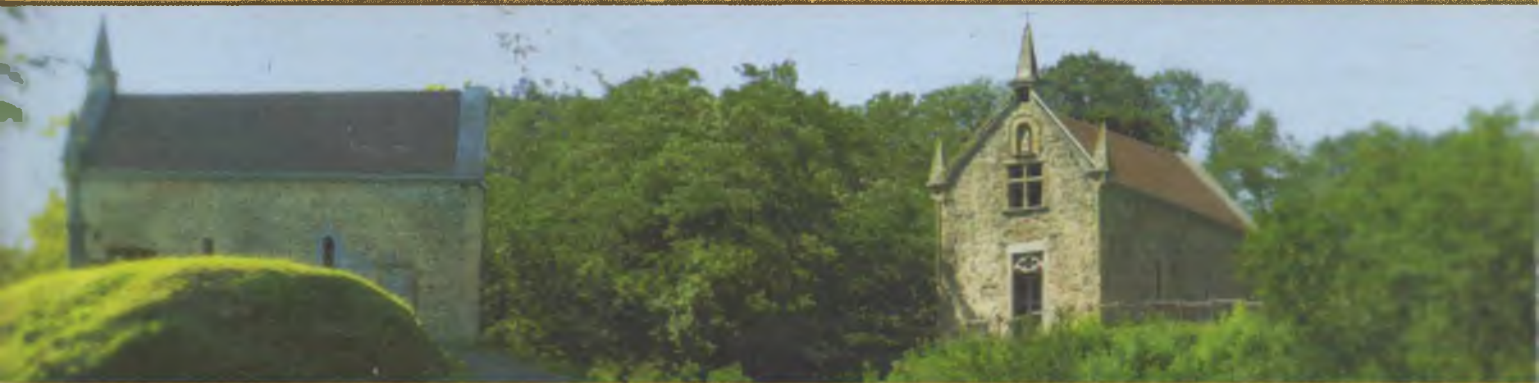


CESSIEU

N°32

Bulletin d'Informations Municipales 2015



Mesdames, Messieurs,

Le bulletin municipal est toujours très attendu par tous. Il est le reflet de l'année écoulée. Cette année il revêt un caractère tout particulier puisqu'il vous présente vos nouveaux élus.

2014 restera une année charnière pour la démocratie dans notre commune, et notre collectivité. En effet, la réforme électorale ayant imposé la parité pour les communes de 1000 habitants et plus, c'est une nouvelle équipe qui s'est présentée à vous au mois de mars, composée de 11 femmes et 12 hommes, issus d'horizons et de parcours professionnels différents où chacun met ses compétences au service de la commune. Parité qui prévaut également à la Communauté de Communes des Vallons de la Tour, où 9 élus Cessieutois participent aux différentes commissions communautaires.

A l'identique de nombreuses communes françaises, une seule liste s'est présentée à votre suffrage. Par manque de candidats, de motivation ? Peut-être. Mais d'autres réponses peuvent aussi être apportées : la difficulté de la fonction, la responsabilité de plus en plus croissante du maire, le manque de pouvoir décisionnel. ...C'est vous dire la tâche qui nous attend, nous en sommes conscients et l'acceptons.

Mais, dès ces premières lignes, je ne pouvais pas ne pas rendre hommage à Roland CORSAT. A ses côtés lors de ses 2 mandats, travailler avec lui a été un réel enrichissement. Les qualificatifs ne manquent pas : travailleur, intègre, à l'écoute Il a défendu les intérêts de sa commune à chaque instant.

Je sais qu'il reste modeste du travail accompli, mais pour ceux qui résident sur notre commune depuis plusieurs années, vous conviendrez que Cessieu a connu un réel changement en termes de services ou d'infrastructures. On ne peut que rester admiratif du travail accompli.

Nous sommes conscients de l'héritage qu'il nous laisse, raison pour laquelle nous allons conforter notre commune sur ces acquis.

Cependant, nous vivons actuellement une transition sans précédent. La raréfaction des subventions, le désengagement de l'Etat dans certains domaines, les réformes qui se succèdent, autant de difficultés qui nous amènent à surveiller et maîtriser le budget communal. Sur les 3 ans à venir, l'Etat a annoncé une baisse de ses dotations aux collectivités locales de plus de 12 milliards d'euros. Tous les services actuellement rendus continueront à exister, mais de manière différente, pour réaliser des économies. Il faudra peut-être aussi faire preuve d'imagination.

Ainsi, avec l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires, malgré le fond d'amorçage versé par l'Etat,

nous avons été contraints de demander une participation financière aux familles. Dès septembre, les temps péri-scolaires ont été mis en place avec l'aide du personnel communal que je remercie, et qui a dû accepter des changements d'horaires et de planning.



L'instruction des permis de construire et déclarations préalables, jusque-là gérée par les services de l'Etat, à titre gracieux, sera assurée par la CCVT (courant 1er trimestre 2015) dans le cadre d'une mutualisation entre les communes, ce qui va engendrer un coût financier non négligeable.

Les différents syndicats auxquels nous adhérons, et supposés disparaître à court terme, entraînent des frais de fonctionnement importants.

Malgré ces contraintes, vos élus se sont rapidement mis au travail au travers des différentes commissions. Je ne vais pas vous les énumérer ici, et je vous renvoie au site internet, nouvellement revu et repensé pour en connaître le détail. Ce site doit être interactif, aussi j'en appelle aux associations, mais aussi à vous particuliers, pour nous soumettre toutes les informations qui vous paraissent avoir une portée communale afin qu'elles puissent y trouver leur place.

Une nouvelle commission a fait son apparition : la commission numérique. Il était indispensable, au regard de certaines disparités sur la commune en matière de connexions internet d'établir un diagnostic et de valider certains travaux. Cela se fera au regard du plan de grande envergure pour l'accès au haut débit lancé par le Conseil Général de l'Isère visant notamment à supprimer les zones blanches, plan également validé par la Communauté de Communes des Vallons de la Tour.

Avec la commission commerce/artisanat/ tourisme, nous avons souhaité rencontrer les agents économiques de notre commune : commerçants, artisans, entrepreneurs, pour évoquer leurs difficultés, leurs questionnements et inquiétudes. J'ai aussi rencontré les responsables des grandes entreprises Cessieutoises. Même si nous n'avons pas la compétence économique, assumée par la CCVT, il est nécessaire d'être à leur écoute et attentif aux préoccupations de chacun.

Ceci n'est qu'un aperçu du travail commencé et je vous renvoie aux pages qui suivent pour en connaître le détail.

2015 sera l'année du recensement. Je vous remercie de réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui se présenteront chez vous. Ce sera aussi une année électorale avec les élections des Conseillers Départementaux,

« nouvelle formule » puisque la réforme électorale a aussi modifié ce mode de scrutin, tant sur les candidats que sur la carte des cantons. Les élections régionales devraient se tenir au mois de décembre.

Autre préoccupation, la réforme territoriale. Le rapprochement de communes, la suppression du Conseil Général, l'évolution des périmètres communautaires, autant de critères évoqués qui nous obligeront à déterminer un nouveau périmètre, même si notre communauté de communes actuelle est forte de plus de 25.000 habitants. Nous sommes un territoire attractif du Nord Isère, aussi une réflexion a d'ores et déjà été lancée au sein des Vallons de la Tour pour déterminer le territoire qui serait le plus à même de garder notre caractère rural si important dans nos villages. Il faudra être vigilant et soyez certains que vos représentants communautaires défendront vos intérêts.

Je ne parlerai pas de crise, ni de pessimisme ambiant, les médias s'en font largement l'écho tous les jours. Je suis d'un naturel plutôt optimiste, alors malgré tout ce qui précède, soyez assurés que nous serons présents auprès de vous tout au long de ce mandat.

Vous trouverez dans ce bulletin des informations pratiques, la vie associative, le calendrier des fêtes etc... Je souhaite qu'il soit une « mine d'or » de renseignements pour vous tous. N'hésitez pas à le feuilleter régulièrement.

Avant de conclure, j'aurai une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2014, et leurs familles. Je pense aussi à toutes les personnes qui sont dans la difficulté, la souffrance ou la solitude et que 2015 leur soit meilleur.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2015.

Christophe BROCHARD

I n f o s

Permanences ou Heures d'ouverture

Permanences du Maire :

Samedi matin sur rendez-vous et Lundi après-midi.

Secrétariat de Mairie : 04.74.88.31.76.

Lundi et Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h à 12h - Samedi de 9h à 12h

Site : <http://www.cessieu.fr> - mail : mairie@cessieu.fr

Agent de Sécurité Sociale :

Foyer des Personnes âgées

Tous les Mercredis de 10h45 à 11h30

Assistante sociale :

Contactez le centre social de La Tour du Pin

au 04.74.83.28.86

Agence Postale :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Mercredi et Samedi : 9h à 12h

(levée du courrier : 15 h 30 tous les jours sauf samedi.)

(levée du courrier 10 h 30 le samedi)

Bibliothèque Municipale :

Mardi : 14h à 16h - Mercredi : 16h30 à 17h30

Vendredi : 16h à 18h - Samedi : 9h30 à 11h.

tél- fax : 04.74.33.23.83

mail : bibliothequecessieu@wanadoo.fr

Urbanisme :

Lundi et Vendredi de 13h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Les personnes ayant pris rendez-vous seront prioritaires.

Service d'Urgence

SAMU 38	15
Pompiers	18 ou 112 (appel d'un portable)
Gendarmerie	17
Infirmiers :	
Marie-Pierre MATHE	06.60.95.12.33
Eric VIDAL	06.60.59.46.76
Cabinet Médical : 12, chemin de l'Extraz	
Docteur DERESSE	04.74.19.19.69
Maison Médicale - 24, chemin de l'Extraz	04.74.33.47.97
Docteur Pascal BONNET	
Docteur Anne PUJADE	
Docteur Marie CHARPENTIER	
Orthophoniste : Gisèle COURAND	04.74.33.20.37
Kinésithérapeute : Olivier GUYON	04.74.33.29.62
Pharmacie VALLIN	04.74.88.30.08
Centre Anti-poison Lyon	04.72.11.69.11
Hôpital P. Oudot Bourgoin-Jallieu	04.74.27.30.99
Clinique St Vincent de Paul Bourgoin- Jallieu :	04.74.43.60.60
Taxi JULLIEN :	Portable : 06.70.61.34.17

Sommaire

Le mot du maire	2 ^e de couv et p.3
Infos diverses - Services d'urgence	p.3
Sommaire - Souvenirs	p.4
Associations de Cessieu - Nouveau commerçant	p.5
Nos joies, nos peines 2014	p.6
Finances communales	p.7
Urbanisme	p.8
Travaux et bâtiments	p.9
Commission environnement	p.10 et 11
Commission numérique	p.11
Voirie	p.12 et 13
Service à la population	p.14
Elections des conseillers départementaux	p.15
Les détecteurs de fumée	p.15
Recensement de la population	p.16
Le personnel communal	p.17
Réunion avec les commerçants et artisans	p.18
Hommage à Danielle Contegal	p.18
Remise de la légion d'honneur à M. Cotton	p.19
Commission scolaire	p.20 à 22
Centre de loisirs	p.22 et 23
Fleurissement	p.24 et 25
Sictom	p.25
10 ans de jumelage	p.26
Comité de jumelage	p.26 et 27
C.C.A.S.	p.28 et 29
Qui reconnaissez-vous ?	p.29
Les élus proches de chez vous	p.30 et 31
Conseil municipal enfants	p.32
Commission sport et associations	p.33
Bibliothèque	p.34

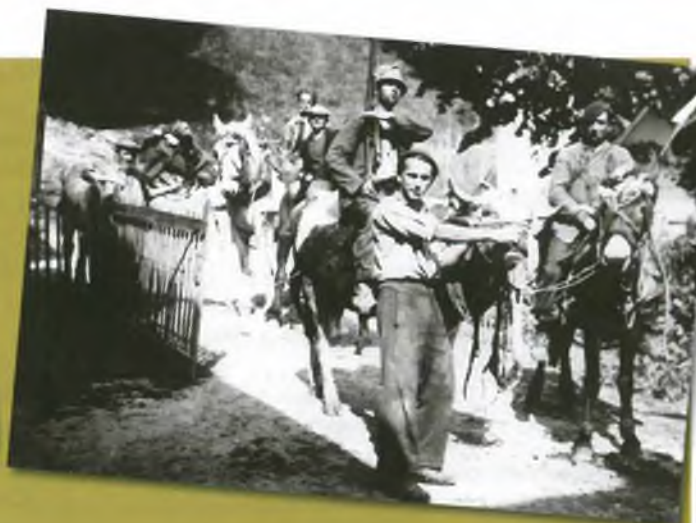
Lucile Roure	p.35
Lo Parvi	p.35
Comité des fêtes	p.36 et 37
Au Théâtre Cessieutois	p.37
ASC Boules	p.38
Sauvegarde de la Chapelle St Joseph	p.39
Cessieuthon	p.40
AEP	p.41
Les enseignes de Cessieu	p.41
La marche des ânes	p.42
Lotissement «les écoreuils»	p.42
Les roses de Noël	p.43
Yoga	p.43
Les ânonns	p.44
Handball	p.44
Country Dancers Forever	p.45
A.S.C. Gym	p.45
Ryth'm dance	p.46
T'ai chi chuan	p.47
Scrabble	p.47
A.S. Cessieu Foot	p.48 et 49
Sou des Ecoles	p.50
Un atelier à Cessieu	p.51
Basket	p.52 à 54
Association Lolonyo	p.54
UMAC FNACA	p.55
3AC (Aérodrome)	p.56 à 58
Les ailes dauphinoises	p.58
Tissu industriel, artisanal, commercial et tertiaire	3 ^e de couv.
Dates à retenir en 2015	4 ^e de couv.

Commission d'information : BUISSON Pierre, BROCHARD Christophe, ANNEQUIN André, BATTIER Joëlle, BEL-SICAUD Marilyne, BEUCHAT Nadine, CORONT-DUCLUZEAU Lucien, DEPLAGNE Véronique, LELONG Frédéric, MONIN Cindy, MOUNIER Valérie.
 Responsable de la publication : BUISSON Pierre, BROCHARD Christophe - Mise en page et impression : Imprimerie CARLE - Bourgoin-Jallieu
 La commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin ou fourni des photographies.

Souvenirs...



De gauche à droite : Augustine Besson - "Père" Besson
 Jean Mancier - Emile Besson - Joseph Bailly - M. Charles
 Marie Mancier - Roger Mancier - Louis Blanchin
 Maria Garcin - René Miège - Fifi Mancier
 Mme Charles - Sa belle-fille
 devant : le chien Tiau - Gérard et Jacky Combrous



Le Banchet Fête de la Libération en 1944
 René Miège - Joseph Bailly
 Jean Mancier (dit Jean Jean) - Emile Besson
 Louis Blanchin - Roger Mancier

ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	TELEPHONE
A.C.C.A. CHASSE	M. BOROT Daniel	24, chemin du Brézet	38110 CESSIEU 06.18.52.76.95
A.E.P.	M. MONTFOLLET Bernard	14, rue Général Cassius	38110 CESSIEU 04.74.88.34.01
A.S.C. BASKET	Mme LAUBIN Suzanne	9 ch. du Pont de la Madeleine	38110 CESSIEU 04.74.33.40.94
A.S.C. BOULES	M. LANFRAY Alain	39d, rue de la Fabrique	38110 CESSIEU 09.51.60.42.50
A.S.C. GYM DÉTENTE	Mme SAUNIER Freddy	11, impasse des Hêtres	38110 CESSIEU 04.74.33.43.93
A.S.C. FOOT	M. MONTFOLLET Hervé	74, route de Chambéry	38110 CESSIEU 06.24.29.66.90
AIKIDO	M. VERGER Pascal	1, rue de Châbons	38110 LA TOUR DU PIN 06.86.30.97.04
ALIF	Mme REBOUH Djamilia	138, route de Lyon	38110 CESSIEU 06.81.44.46.95
AMICALE CESSIEUTHON	M. MONTFOLLET Bernard	14, rue Général Cassius	38110 CESSIEU 04.74.88.34.01
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. MOLLARD Christophe	27, chemin Pacalin	38730 DOISSIN 04.74.92.23.81
AU THEATRE CESSIEUTOIS	Mme ROSADO Christine	8, Lot le Clos des Tilleuls	38110 CESSIEU 04.74.33.48.55
AUX ENSEIGNES DE CESSIEU	M. COLLET Jean Pierre	5, impasse des Troènes	38110 CESSIEU 06.64.65.47.03
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Mme GONNON Bernadette	40, chemin des Vernes	38110 CESSIEU 04.74.33.49.06
CESSIEU FOX PAPA	M. SUGNY Jean-Louis	15, rue du Colombier	38110 ST DIDIER DE LA TOUR 04.74.97.60.44
CESSIEU HAND-BALL	M. BARABAN Michaël	8, chemin des Vernes	38110 CESSIEU 06.77.98.07.99
CHASSE DU BOIS	M. BAILLY Louis	73, chemin du Marais	38110 CESSIEU 04.74.80.67.93
CLUB DE MARCHE DES ANES	Mme DOUBLIER Jeannine	237, route de Chambéry	38110 CESSIEU 04.74.97.52.48
CLUB DE TENNIS	M. PARRAVANO Claude	35, chemin des Vernes	38100 CESSIEU 04.74.33.42.79
CLUB DU 3EME AGE	Mme BONVALET Colette	19, rue du Champs de Mars	38100 CESSIEU 04.74.88.31.86
COMET CLUB	M. RICHER Emmanuel	21, avenue Maréchal Leclerc	38300 BOURGOIN-JALLIEU 04.74.28.20.59
COMITE DE JUMELAGE	M. LAUBIN Jean	8, ch. du Pont de la Madeleine	38110 CESSIEU 04.74.88.31.38
COMITE DES FETES	M. GUEUGUE Josiane	8, chemin de l'extraz	38110 CESSIEU 04.74.33.47.42
CONTE ART BOURG	Mme GAILLARD Valérie	9, montée de la croix de Pierre	38110 CESSIEU 06.73.12.54.58
COUNTRY DANCER'S FOREVER	M. SABATIER Serge	33, chemin de Rives	38110 CESSIEU 06.28.61.02.18
KARATE CLUB SHOTOKAN	M. CRUMIERE Emmanuel	8, chemin Guerres	38300 RUY MONTCEAU 04.27.54.02.97
L'ATELIER COUTURE	Mme LANFRAY Colette	391, rue de la Fabrique	38100 CESSIEU 09.51.60.42.50
LES AILES DAUPHINOISES	M. FERRAND Henri	825, route des Fontaines	38110 ST CLAIR DE LA TOUR 04.74.97.18.44
LES AMIS DU BOIS	Mme VIDAL Josiane	190, route de Ruy	38110 CESSIEU 06.84.12.50.75
LES ANONS	M. POIZAT Nicolas	111, route de Ruy	38110 CESSIEU 06.23.18.42.29
LES LOUVARDS	M. JULLIEN Ludovic	2, montée des Balmettes	38110 CESSIEU 06.48.73.97.67
L'OLONYO Aïmons - nous	Mme ROURE Véronique	2, route du Pont du Diable	38110 CESSIEU 04.74.33.47.52
RYTHM'DANCE	Mme LUIS Sarah	166, le Jouet	38300 SUCIEU 06.50.54.59.70
SCRABBLE	Mme LAUBIN Suzanne	9, Ch du Pont de la Madeleine	38110 CESSIEU 04.74.33.40.94
SAUVEGARDE CHAPELLE ST JOSEPH	M. ARGOUD Jean Claude	71, route des Roches	38110 CESSIEU 04.74.88.34.65
SOU DES ECOLES	Mme SABATHE Audrey	18, rue de la gare (n° 5)	38110 CESSIEU 04.74.88.64.21
TAI CHI CHUAN	M. GUYON Patrick	450, rue de Boussieu	38300 NIVOLAS VERMELLE 04.74.96.20.77
U.M.A.C - F.N.A.C.A	M. BOURGEY Paul	91, route de Vernavent	38110 CESSIEU 04.74.88.31.66
ULTRA LEGER DES 2 VALLEES	M. COMPERON Laurent	450, chemin de la Patentare	73190 SAINT BALDOPH
3AC AMIS DE L'AERODROME CESSIEU	M. LELONG Hervé	77, avenue du Veillen	38090 VILLEFONTAINE 06.30.23.07.38
UN ATELIER A CESSIEU	Mme GAUTIER Blanche	23, chemin de Pévrin	38110 CESSIEU 04.74.97.26.48
YOGA CESSIEUTOIS	Mme HENNER Anny	86, chemin du Marais	38110 CESSIEU 04.74.83.65.56

Nouveau commerçant

Faire une pause au GF Café

Depuis le 6 novembre

Francisco vous reçoit au 2 Place du Plâtre

Tél : 04 26 38 60 74.



Naissances

LHOMME Léana, le 12 janvier à Bourgoin-Jallieu
 SICAUD Louis, le 17 janvier à Bourgoin-Jallieu
 THEVENET Margot, le 25 juillet à Bourgoin-Jallieu
 HAWADIER Louis, le 10 février à Lyon
 HAWADIER Jules, le 10 février à Lyon
 RIGNIER Bastien, le 14 février à Voiron
 MATEUS Diego, José-Manuel, le 17 février à Bourgoin-Jallieu
 MUSY Andréa, Anaïs, Liliane, Françoise, le 19 février à Voiron
 TRIPODI Mathias, le 28 février à Bron
 BIGAND Ethan, Julien, Pascal, le 28 mars à Voiron
 DUBUISSON Thibault, le 29 mars à Bourgoin-Jallieu
 HIVERT Malone, le 8 avril à Bron
 HIVERT Milan, le 8 avril à Bron
 ABD EL WAHAB Omar, Nelson, le 10 Avril à Bourgoin Jallieu
 GALLOIS Léna, Chantal, Martine, le 12 avril à Bourgoin-Jallieu
 KENOUCHE Delya, le 15 avril à Bourgoin-Jallieu
 VAUCHEL Nolan, le 20 avril à Bourgoin-Jallieu
 FAYON Lenny, Johnatan, Sacha, le 24 avril à Bourgoin-Jallieu
 MARICHY Callie, Emilie, Céline, le 5 mai à Bourgoin-Jallieu
 JOUSSEIN Mathéo, Luis, Jean, le 25 mai à Bourgoin-Jallieu
 DKHIL Younès, Abderrahmane, Daham, le 29 mai à Bourgoin-Jallieu
 PERENET Enola, le 1 juin à Bourgoin-Jallieu
 BONGIORNI Camille, le 11 juin à Bourgoin-Jallieu
 GAULT CERCLERAT Kélio, Vincent, Amaury, le 19 juillet à Bourgoin-Jallieu
 DEBIE Léo, Milian, Ugo, le 25 juillet à Bourgoin-Jallieu
 GALINIER Nathan, le 10 août à Bourgoin-Jallieu
 SCHEID Nils, Rudy, Bruce, le 13 août à Bourgoin-Jallieu
 RAYMOND Sasha, Louis, le 26 août à Bourgoin-Jallieu
 DA SILVA Morgan, le 12 septembre à Bourgoin-Jallieu
 LE LEZEC Blanche, Marion, Thérèse, le 1 octobre à Bourgoin Jallieu
 VERNAY Charles, Gilles, Michel, le 6 octobre à Lyon
 CAPALDI Emma, Rose, le 13 octobre à Lyon.
 GRÜTTER Maëlys, Michelle, Sylvie, le 17 octobre à Bourgoin-Jallieu.
 CARROBOURG Antoine, Michel, le 23 octobre à Bourgoin-Jallieu.
 WAROCQUIER Constance, Isabelle, Mary, le 26 octobre à Chambéry
 BOUCHARD Tino, le 7 novembre à Bourgoin-Jallieu
 CORIC Nadia, le 8 décembre à Bourgoin-Jallieu.
 KUPPER GEORGE Alexis, le 15 décembre à Bourgoin-Jallieu.
 POULET Loïc, Florian, Raymond le 22 décembre à Bourgoin-Jallieu.
 TOUSSAINT Ilah, Leïla le 28 décembre à Givors



Mariages

Claude POINAS et Isabelle BERTRAND, le 26 avril.
 Wajdi RABIA et Déborah BOURDON, le 17 mai.
 Mykola SHELUKHIN et Radmila BARANOVA, le 26 mai.
 Julien ARNULF et Aurélie GAILLARD, le 28 juin.
 Pascal CHRISTIN et Soledad LIDON, le 5 juillet.
 Nenad DMITROVIC et Jessica RABATEL, le 2 août.
 Massimo BUSSA et Ludivine VALIENTE, le 6 septembre.
 Benjamin FAYON et Mélissa DEL MORAL, le 13 septembre.



Décès

RICHARD Noélie Marie Augustine veuve CHAVRIER, le 13 janvier.
 ANDREVON Alexandre Philippe Joseph le 2 février.
 DESPORTES Marcel Joseph Félix le 7 février.
 THOMAS Guy le 8 février.
 NASSE Elisabeth Marie-Josèphe veuve KOLMAYER le 8 avril.
 CHEVALLIER Eliane Josète Fideline épouse GUILLAUD le 1 mai.
 HOURDIAUX Lucienne Mauricette épouse GAGET le 5 mai.
 PERIL Jacques Joseph le 13 mai.
 KHANN Michel Paul Pierre le 19 mai.
 KOWALSKY Alain Pierre Michel le 28 mai.
 BOURDON Serge Raymond Maurice le 16 juin.
 LEOTHAUD Denise Hélène Monique épouse RABATEL le 7 juillet.
 BLANC Alexandre Jean le 10 juillet.
 TASSA Jean-Paul Maurice le 26 juillet.
 BEL Cédric le 3 août.
 CECILLON Suzanne Antonia épouse HERBIN-CONTAMIN le 1 septembre.
 FIORINA Serge le 20 septembre.
 GAGET Paulette Monique veuve GIRARDON le 28 septembre.
 ROYER Marthe Augustine Constance veuve RABATEL le 6 novembre.
 MEUNIER-BLANCHON Albert Séraphin le 9 novembre.
 FERLIN Patrice Charles le 19 décembre.



Comme c'est souvent le cas lors d'une année d'élections, c'est l'ancien conseil municipal qui a voté le budget primitif 2014, approuvé à l'unanimité des élus.

Le budget de fonctionnement 2014 a été voté à hauteur de 2.124.280 euros, pour une somme réalisée en 2013 de 1.705.422,97 euros. Ces dépenses sont principalement compensées par les recettes fiscales et subventions de l'État. Sur l'investissement, le budget voté de 1.732.358 euros s'est traduit en dépenses principales par l'accessibilité de l'agence postale, la sécurisation du Chemin des Vernes ou divers travaux de voirie,

Le poste le plus important reste celui des charges de personnels avec une dépense qui ne cesse de croître, soit 850.100 euros budgétés pour l'année 2014. Chiffre qui devrait encore augmenter avec les services péri-scolaires, notamment les TAP mis en place à la rentrée 2014/2015.

Sur les frais de fonctionnement des bâtiments communaux, nous nous sommes engagés sur un plan d'économies. En effet, des investissements, parfois à coûts modestes, réalisés par les services techniques, pourront nous permettre de diminuer certaines dépenses d'éclairage et de chauffage. Un diagnostic en ce sens a déjà été réalisé et la commission environnement a entrepris certaines modifications. Je compte aussi sur le bon sens de chacun, notamment des associations utilisatrices des salles, pour nous aider à réaliser ces économies.

La mise en place des activités péri-scolaires, dans le cadre de la réforme, vont également engendrer des coûts non négligeables, malgré la participation des familles à raison d'1 euro par jour, et le fond d'amorçage de 50 euros par enfant. Il n'en demeure pas moins, malgré la participation du personnel communal, que nous avons dû faire appel à des intervenants qualifiés rémunérés.

La mutualisation de l'instruction des permis de construire par les services de la CCVT, à compter de 2015, jusqu'alors exercée gracieusement par les services de l'État, va engendrer un coût de plus de 50.000 euros pour l'ensemble des 9 communes signataires de la convention. La ville de La Tour du Pin ayant son propre service n'a pas souhaité, dans un premier temps, adhérer à cette mutualisation. Ces frais correspondent à l'embauche de personnels qualifiés et l'achat de matériels. Sur la répartition financière de ce service une réflexion est actuellement en cours : nombre de permis de construire sur l'année N-1, nombre de permis délivré sur l'année N, ou prescrits par le SCOT. La décision interviendra début 2015.

Enfin comme je vous l'indiquais en préambule de ce bulletin, la réduction annoncée par l'Etat de ses dotations de fonctionnement aux collectivités de plus de 12 milliards sur les 3 ans à venir, nous contraindra à réaliser de réelles économies.

Je vous précise que les taux des impôts 2014 votés par l'ancien conseil municipal n'ont pas augmenté :

taxe habitation : 5,75 %,

taxe foncière (bâti) : 13,15 %

taxe foncière (non bâti) : 40,25 %

TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2015

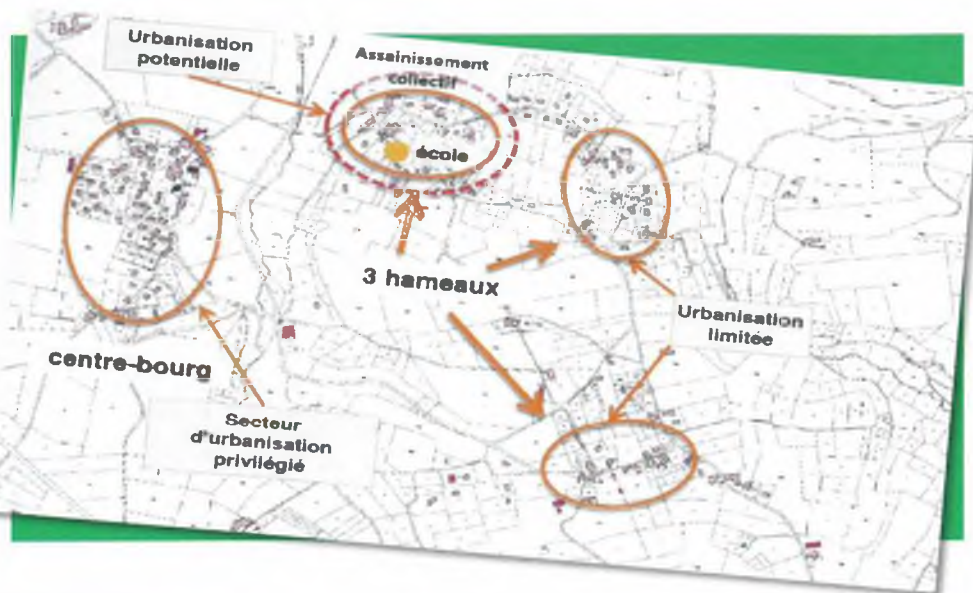
Concessions de cimetière	2 m2 pour 15 ans	70,00
	4 m2 pour 15 ans	140,00
	2 m2 pour 30 ans	120,00
	4 m2 pour 30 ans	240,00
	2 m2 pour 50 ans	200,00
	4 m2 pour 50 ans	400,00
Colombarium	15 ans	450,00
	30 ans	900,00
Garderie municipale (tarifs applicables à compter de l'année scolaire 2015/2016)	Carte 20 demi-heures	14,00
	Carte 40 demi-heures	28,00
	Carte 60 demi-heures	42,00
Restaurant scolaire (tarifs applicables à compter de l'année scolaire 2015/2016)	Tarifs enfants	3,85
TAP (tarif applicable à compter de l'année scolaire 2015/2016)	Pour 1 heure de TAP	1,00
Marchés hebdomadaires	Forains et commerçants	1,50
	Bornes électriques	1,50
Abonnement au mois	Forains et commerçants	5,00
	Bornes électriques	5,00
Foire du 11 novembre		2,00
Camion vente		25,00
Vogues	Pour chaque manège : 0,50€ par m ² avec un minimum de 5€ par session	
SALLE DES FETES	Petite salle été (du 01/05 au 30/09)	170,00
	Petite salle hiver	200,00
Particuliers de Cessieu (du vendredi au lundi matin)	(du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	
	Grande salle été (du 01/05 au 30/09)	360,00
	Grande salle hiver	400,00
	(du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	
Extérieurs à Cessieu (du vendredi au lundi matin)	Petite salle été (du 01/05 au 30/09)	350,00
	Petite salle hiver	400,00
	(du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	
	Grande salle été (du 01/05 au 30/09)	620,00
Tarif journalier en semaine de la grande salle des fêtes	Grande salle hiver	670,00
	(du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	
	Été (du 04/05 au 30/09)	130,00
Cautions des salles	Hiver	150,00
	(du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	
Classe de découverte	Petite salle	300,00
	Grande salle	600,00
Crédit scolaire	Par enfant et par jour (limité à 7 jours)	7,00
	Par enfant et par an	59,00

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Il faut considérer le PLU dans un contexte global défini tout d'abord par un socle législatif et réglementaire au niveau national. Ces textes et lois sont ensuite relayés par le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), qui définit une planification supra-communale en déterminant des objectifs et des prescriptions dans l'ensemble des domaines impactant au quotidien l'organisation et le fonctionnement du territoire : l'environnement, l'habitat, les déplacements, l'activité économique, les commerces et les équipements commerciaux.

Le SCoT établit des règles d'urbanisme, le PLU décline ces règles au niveau communal jusqu'à la parcelle. Concrètement, cela signifie entre autres pour la commune de Cessieu un nombre de logements limités à 16 par an. Le PLU contient un ensemble de documents structurant comme le PADD, inventaires des réseaux domestiques (eau, électricité, assainissement, eaux pluviales, ...), carte des risques, couloir écologique ... pour aboutir au zonage (définition des parcelles constructibles). Ce zonage doit donc répondre à la politique de développement de Cessieu aux règles d'urbanisme et aussi refléter la capacité maximale de logements sur la durée du PLU. La loi impose que le PLU soit finalisé fin 2015.

Il faut aussi savoir que le SCoT a pris effet en 2013, aussi l'ensemble des constructions nouvelles depuis cette date est comptabilisé. Nous devrions atteindre environ 100 constructions à fin 2015. Considérant un lissage linéaire du nombre de logements par an, nous aurons utilisé l'équivalent de 6,25 années/construction en seulement 3 ans.

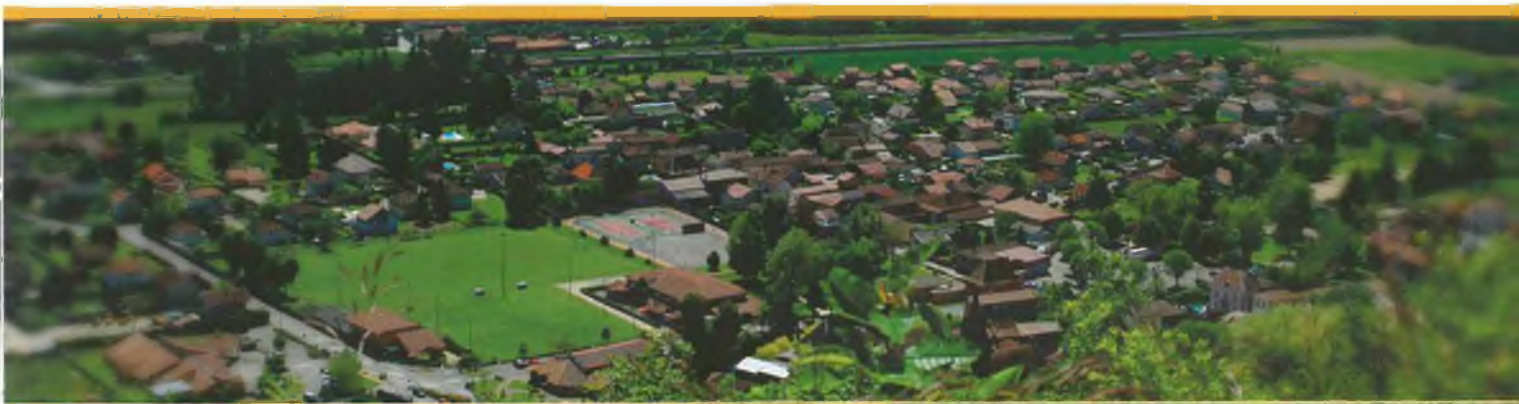


Permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en 2014...

L'instruction des permis de construire et déclarations préalables, jusque-là gérée par les services de l'Etat, à titre gracieux, va revenir dès cette année aux communes avec un coût financier non négligeable. Aussi, afin de limiter les frais, et d'avoir un service performant, impossible à mettre en place au sein de chaque commune, une mutualisation entre les communes de la CCVT va voir le jour ce 1er trimestre 2015.

Cette mutualisation permettra ainsi à 9 communes de la CCVT d'avoir en commun des agents compétents tout en limitant les coûts pour chacun, évalué à environ 10.000 euros pour Cessieu. La ville de La Tour du Pin qui dispose de son propre service instructeur n'a pas souhaité rejoindre dans l'immédiat ce nouveau service.

Il s'agit bien d'une mutualisation, et non d'une compétence nouvelle donnée à la CCVT. Chaque commune garde son indépendance sur la délivrance des permis de construire et le maire reste donc décisionnaire en la matière, qui tient compte cependant des avis donnés par le service instructeur.



Le début d'année a vu la réfection des vestiaires de la Salle de Sport. Modifications des écoulements, peinture, diverses réparations... par les employés communaux qui tout au long de l'année réalisent de nombreux travaux d'entretien sur la vingtaine de bâtiments communaux.



Au printemps la cuisine du restaurant scolaire a été raccordée au gaz de ville, la conduite principale passant à proximité.



La salle du Relais d'Assistance Maternelle est actuellement en cours de rénovation. Le plancher qui devait être réparé s'avère en plus mauvais état que prévu et va devoir être remplacé par une dalle béton ce qui nécessite la fermeture temporaire de cette salle.



Actuellement les travaux de transformation de la partie bureau de l'ancien local des sapeurs pompiers se poursuivent avec très certainement un renforcement du plancher. Après l'aménagement des combles en local archives, c'est le premier étage qui est en cours de réaménagement.



Le bâtiment du Centre de Loisirs va subir une cure de rajeunissement et surtout de travaux concernant les économies d'énergie avec l'isolation des combles, le remplacement des fenêtres et volets, le remplacement de la chaudière fioul vétuste par une chaudière gaz et le raccordement au réseau gaz de ville.

La rénovation de la salle des fêtes va être réfléchi et mise à l'étude dans le courant de l'année afin de voir les possibilités d'améliorer ce bâtiment malgré les contraintes.



L'environnement traduit le souci que porte la commune de Cessieu au bien vivre de ses habitants, il traite de la qualité des espaces publics et des améliorations durables que nous apportons dans les nouveaux projets. Cette délégation est donc la préoccupation de tous les élus et est portée par l'ensemble du conseil municipal au travers de nos réalisations.

La commission s'est organisée selon trois thèmes :

- Optimisation des ressources de la commune,
- Mieux vivre à Cessieu
- Centre d'enfouissement technique (CET).



«Optimisation des ressources de la commune»

L'objectif de ce groupe de travail consiste à comprendre les coûts liés aux infrastructures de la commune, écouter les utilisateurs et associations afin de proposer des actions concrètes tendant à améliorer tant le confort des utilisateurs que de contenir les factures liées à l'exploitation de ces dernières.

Aussi, la commission s'est attelée à faire le bilan (éclairage, chauffage, eau, téléphonie) de l'ensemble des espaces publics et s'est concertée avec les associations pour décliner les actions comme suit.

- Changement de l'ensemble des néons ancienne génération par des leds sur l'école du château
- Passage de quatre luminaires à deux pour les bureaux de la mairie.
- Mise en place de boutons poussoirs sur le gymnase et le vestiaire du foot.
- Mise en place de thermostats sur la salle multi-activités et le gymnase.
- Révision totale des douches du gymnase.
- Arrosage automatique de parcelles fleuries.

Comme vous le comprendrez, la dynamique est amorcée. Au fil du temps, en fonction des rénovations et des travaux sur les infrastructures de la commune, nous considérerons cette dimension environnementale qui doit animer chacun d'entre nous.

Dans cette perspective, courant Mars 2015, la Commune mettra à disposition des particuliers un « kit de diagnostic » permettant aux Cessieutois d'établir un premier bilan thermique et énergétique de leur habitation. Les modalités de prêt seront renseignées sur le site Internet de la commune.

« Mieux Vivre à Cessieu »

Animée par la volonté d'améliorer le quotidien des Cessieutois, la commission a retenu les axes suivants :

- Mise en place de poubelles et sacs pour les déjections animales dans les espaces publics.
- Plan de surveillance et référent Ambroisie
- Marquage de places de parking dédiées au Co voiturage
- Charte de « bonne conduite » avec les associations



Il est de la responsabilité de chacun de respecter les biens et l'environnement de la commune, aussi nous serons vigilants à ce que le sens commun l'emporte.

Donnons-nous ensemble quelques objectifs simples sur 2015 :

- éradiquer les déjections animales sur la commune, et particulièrement derrière la salle des fêtes au niveau des cuisines ...
- Minimiser l'emprise de l'Ambroisie sur la commune et réduire par la même les risques sanitaires de cette plante hautement allergisante. Pour ce faire; un référent en la personne de Stéphanie Poveda, en charge de la police municipale a été nommé. Stéphanie aura pour mission de faire remonter l'information et d'orchestrer la lutte. Chacun devra contribuer à son échelle pour assurer le succès de l'opération. Un site en ligne et une application pour Smartphone est également disponible.

- Quelques adresses utiles : <http://www.ambroisie.info>
<http://www.rhone-alpes.sante.gouv.fr>

- Courant 2015, la commission vous communiquera les moyens que la commune mettra en œuvre pour vous soutenir dans cette lutte.

Pour rappel, le cycle de développement de l'ambroisie est

- > Germination
Mi-avril => mi-juin
- > Développement végétatif
Mi avril => août
- > Pollinisation
Mi août => octobre
- > Fructification



A partir d'août

Le Centre d'Enfouissement Technique

Le CET reste une forte préoccupation de la commune au regard des impacts sur nos citoyens, des incidents et anomalies ont été constatés en 2014. Au-delà des nuisances olfactives que les Cessieutois ont pu constater à de nombreuses reprises (seulement deux plaintes selon le rapport d'exploitation de Véolia en 2014...), il y va aussi de l'impact sur les biens immobiliers et de la réputation de notre village et de ses alentours.

2014 s'est ponctué par un échec de la part de l'exploitant qui s'était engagé en 2013 à éradiquer les nuisances olfactives liées à la nature des déchets et la surface d'exploitation. Force est de constater que cet engagement pris en présence des élus de la **Commune et de la Communauté de Commune**, de **Monsieur le Sous Préfet** lors la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) de mai 2013 n'a pas été tenu, voire même remis en cause.

Si nous constatons des moyens mis en œuvre par la société Véolia, ces derniers interviennent systématiquement en réaction aux événements et sont manifestement insuffisants. Véolia doit s'engager sur des résultats et non des moyens. La CLIS de 2014, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet, a réitéré à Véolia ses obligations. Une prochaine réunion sera organisée par Monsieur Le Sous-Préfet en juin 2015 pour faire le point.

Nous restons vigilants et mobilisés et la commission Environnement a agréé les actions suivantes :

Commission environnement

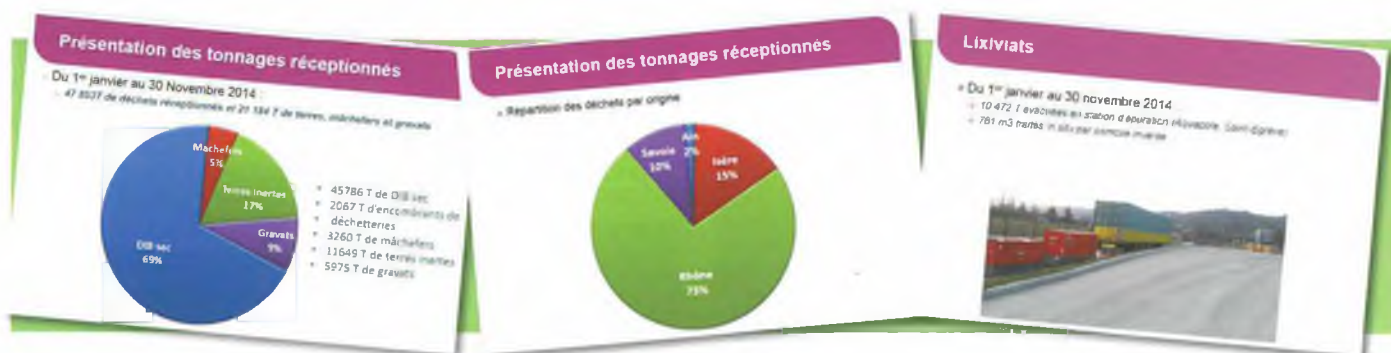
- Provision de 5000 euros pour lancer des analyses ou actions spécifiques au CET sur 2015.
- Mise à disposition d'un cahier de doléances en Mairie de Cessieu visant à tracer les nuisances subies par les Cessieutois et alentours.

Aussi, nous vous invitons à vous manifester au niveau de la mairie ou par téléphone auprès des services communaux chaque fois que vous constatez une nuisance de quelque nature que ce soit liée au CET. Ces doléances seront transmises

à Monsieur le Sous Préfet et le responsable d'exploitation du site via Monsieur le Maire. Nous devons nous faire entendre et rester factuels.

Quelques données sur l'exploitation du site en date de novembre 2014 :

- Deux départs de feu en 2014
- Remplacement complète de la chaîne de management
- Aménagement de trois nouvelles alvéoles, 10/11/12 pouvant contenir 268.000 M3



Commission numérique

La commission s'est focalisée sur deux projets majeurs en 2014 avec la mise en place d'un logiciel de gestion de cantine et périscolaire ainsi que de la refonte du site Internet de Cessieu. En test depuis les mois de novembre et décembre avec 10 familles volontaires, le logiciel de Gestion de cantine et périscolaire vise plusieurs objectifs. Le premier, amener plus de facilité et de flexibilité aux familles pour la gestion des réservations. Le second, soulager le service administratif de cette gestion et les focaliser sur des services à plus forte valeur ajoutée pour les Cessieutois.

Finis les attentes le dernier vendredi de chaque mois, en quelques clics, vous pourrez de chez vous réserver l'ensemble des prestations pour vos enfants. Les règlements se feront par TIP prioritairement, ou CB, Chèques ou numéraires. Dès que l'ensemble des tests sera concluant, nous vous communiquerons la procédure à suivre pour souscrire à ce nouveau service.

Un ordinateur, en libre accès, est en place à l'accueil de la mairie. Il permet aux Cessieutois d'accéder à l'ensemble des sites administratifs officiels, au logiciel de réservation, et également d'imprimer des documents.



Le début d'année a vu la reprise d'activité et la finition du chantier de la deuxième tranche de la Rue de la Fabrique et de l'Impasse du Perelay qui avait été interrompu par l'hiver. Le chantier a donc redémarré par la pose des caniveaux avant de se poursuivre par la pose de l'enrobé. Avec la réfection du réseau d'éclairage public cette rue est maintenant terminée.



La cour de la bibliothèque qui conservait des vestiges des garages ou encore des bacs à graviers des jeux lorsque le bâtiment était école, a été remise à neuf, de même que la Rue de La Poste dont le revêtement était déformé, voire manquant par endroit. A cette occasion, l'entrée de l'Agence Postale Communale a été mise en conformité concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



Dans le centre du village, c'est la Rue Général Cassius, puis l'Impasse du Centre entre la boulangerie Vial et le magasin Proxy qui ont été revues.

A Fossas, une partie du Chemin de Fossas a été refaite après la ferme Vincent, jusqu'à la maison Raymond. Le revêtement bi couche a été refait jusqu'à la départementale 1006, tout comme l'Impasse des Clos dont la partie supérieure a vu un revêtement pour la première fois et un bi couche d'entretien a été fait jusqu'à la départementale 1006.

Le Chemin des Côtes plus ou moins détérioré à l'occasion des différentes constructions, a reçu lui aussi un revêtement bi couche neuf, les possibilités de construction étant terminées.

Chemin de la Croix de Pierre, les canalisations d'eaux pluviales étant défectueuses, disparates et cassées causant des problèmes aux riverains, un tuyau de diamètre 300 sur une longueur de 37 mètres a été posé.



Le point à temps automatique (boucher les trous) a été réduit, signe d'un bon état général de la voirie communale.

Le chemin de la Plaine de Var qui nécessitait tous les ans plusieurs camions de concassé a été passé au grader pour une remise en forme.

Pour des questions de sécurité, des glissières ont été posées Route du Bois (derrière les constructions nouvelles de la Porte d'en Haut), et, également, à l'extrémité Ouest de la Rue de la Fabrique en bordure de l'Hien.

Toujours pour des raisons de sécurité des chicanes ont été créées Chemin des Vernes pour freiner la vitesse des camions allant au Centre d'enfouissement qui persistaient à ne pas faire cas des véhicules légers.



Tous ces travaux ont été réalisés par des entreprises.
Les employés municipaux ont réalisé l'entretien courant :
Curage de fossés, élagage, nettoyage, traçage.



Des travaux ont eu lieu sur la Bourbre suite à deux aléas sur les berges. Vers le Pont du Colombier un mur menaçant de s'effondrer, depuis déjà un certains temps, a fini par tomber mettant en péril une habitation voisine. Après plusieurs constitutions de dossier, ce mur a été remplacé par de l'enrochement. Plus en aval, face à la cour de l'Ecole du Château, un arbre est tombé emmenant avec lui une partie de la berge, qui a dû être reconstituée et renforcée. Pour ce faire, la largeur du lit le permettant la rive gauche a été talutée et plantée d'arbustes maintenant le talus. Ces travaux ont été



réalisés grâce à une collaboration entre le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre, la Communauté de communes et la commune.

Après plusieurs interventions auprès de ses services, suite à de multiples plaintes justifiées des usagers, la SNCF a consenti à niveler le parking de la gare. Opération à minima qui serait provisoire, la SNCF ayant un projet plus élaboré : revêtement, traçage, bordures de trottoirs, barrières limitant l'accès etc...

En ce qui concerne la voirie, 3 dossiers restent en étude : La sécurisation de la Route de Ruy entre le carrefour du Chemin du Geay et le carrefour avec la Route des Roches. L'étude a été confiée à la Communauté de Communes, les services de l'Etat qui effectuaient auparavant ces études pour le compte des communes étant entrain de disparaître.

Autre dossier qui devrait trouver une solution au printemps : le talus de la Route du Bois, pratiquement au sommet, qui ne cesse de se dégrader sous l'effet des aléas météorologiques. La solution de l'ensemencement du talus devrait être retenue.

Le troisième dossier, plus compliqué, est l'érosion des berges de l'Hien sur le chemin du Pont du Diable, où les méandres de la rivière ont effondré la berge. Une solution provisoire a été trouvée en décalant légèrement la route. Reste à trouver la solution la plus pérenne et la moins coûteuse afin de sécuriser le secteur.

En ce qui concerne l'électrification, pas de gros chantiers cette année, mais le remplacement de nombreuses ampoules sur certains de nos 439 points lumineux qui sont vieillissants. Il est question du passage à l'éclairage par leds, plus économique, mais représentant un certain investissement. Dossier à étudier.



Un défibrillateur

La commune est équipée d'un défibrillateur cardiaque DAE. (Défibrillateur Automatique Externe) Il est mis à disposition sur le mur de la mairie, à quelques mètres des équipements sportifs et du jardin de ville.

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation. Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.



Informations

Depuis le début l'année 2014, un double panneau lumineux d'information est en place dans le centre du village. Tous les jours, il informe la population sur les événements, les animations et autres activités qui se produisent dans la commune et ses environs.

Le 15 novembre le site internet "<http://www.cessieu.fr/>" a changé de présentation. Plus convivial, plus lisible, il regroupe sous six onglets, la jeunesse, les associations, la municipalité, la communauté des communes, le village et les infos pratiques, des informations sur la vie du village. Vous avez la possibilité de vous inscrire à la newsletter pour recevoir par Email les dernières nouvelles. L'agenda vous donne les dates à ne pas manquer et vous pouvez envoyer grâce au contact, un mail directement à la Mairie. Toujours en constante évolution le site se veut être un outil supplémentaire à votre service.



La Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée «les Vallons de l'Isère», est en pleine évolution dans notre région.

Les anciennes délégations de La Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Nous avons pour projet très prochainement l'achat d'un



nouveau local qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous. Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

Le président, Jean-Michel Bodron

Au mois de mars auront lieu les élections départementales (ex-cantonales) qui désigneront les membres du conseil départemental (ex-général) dans le cadre du canton.

Elles auront lieu le dimanche 22 mars 2015 pour le 1er tour et le dimanche 29 mars 2015, si cela s'avère nécessaire, pour le second tour. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Elles se tiendront sur la base des listes électorales arrêtées au 28 février 2015.

C'est avec la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, que l'assemblée qui dirige le département prend le nom de **conseil départemental** (en remplacement de la précédente appellation de conseil général).

Le mode d'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) est également modifié.

Ainsi, lors des prochaines élections départementales, deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au **scrutin binominal à deux tours**. Les candidats devront se présenter en **binôme composé d'une femme et d'un homme**. Cette disposition vise à poursuivre l'objectif de parité qui avait commencé à être mis en œuvre depuis la loi du 31 janvier 2007, disposant que les suppléants devaient être de sexe opposé à celui du candidat.



Enfin, pour conforter la parité, la loi prévoit que le **binôme des suppléants** des candidats doit lui aussi être composé de deux personnes de sexes différents, afin que chaque candidat et son remplaçant soient du même sexe.

Les détecteurs de fumée

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé. D'autres mesures de sécurité devront également être prises dans les parties communes, avant cette même date, pour éviter la propagation d'incendie.

Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Combien de détecteurs de fumée installer ? Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ? Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ? Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ? C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Par ailleurs sachez que la commune n'a mandaté aucun installateur ou professionnel, quel qu'il soit, et qu'il vous appartient d'être vigilant quant aux personnes qui se présenteraient à votre domicile au nom de la commune.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 15 JANVIER AU 14 FEVRIER 2015

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal ou bien encore la détermination du mode de scrutin.

C'est une photographie de notre commune à un moment donné qui permet de s'appuyer sur une connaissance fine de la population telle que les classes d'âge, professions, moyens de transport utilisés, ou les conditions de logement,

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. **Le recensement est obligatoire**

Et dans la pratique, comment ça marche ???

Avant la collecte, la commune a recruté 6 agents recenseurs. Ils ont reçu au cours du mois de janvier une formation sur leur mission et effectué une tournée de reconnaissance des logements et avertir de leur passage.



Pendant la collecte, les agents vont se présenter chez les personnes à recenser pour distribuer les questionnaires, puis viennent les récupérer. Ils vous proposeront, si vous le souhaitez, d'opter pour le recensement en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Puis, lors de la collecte des informations par la commune, l'agent référent vérifiera la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte, les questionnaires vérifiés seront envoyés à l'INSEE qui procédera à la saisie et au traitement des données, vérifiera et validera les résultats. Les chiffres seront communiqués au maire et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.

Pour toute information complémentaire sur le déroulement de ce recensement, vous pouvez contacter Madame Agnès GIRARD, à la mairie, qui est la référente au sein de notre commune.

Les agents recenseurs Carole VERMOREL, Jessica DEFILLON, Rachel ERBS, Karine HOIRY, Nadine BUISSON, et Hervé FOURNIER seront munis d'une carte officielle, nominative et validée par le maire. En cas de doute, n'hésitez pas à joindre le secrétariat de la mairie.



Le personnel communal est sans conteste le maillon indispensable dans nos relations avec les habitants. Et c'est tous les jours que nous les croisons sur la commune, dans les écoles, les espaces verts ou bien encore les bâtiments communaux. Ils représentent ainsi le lien naturel entre les élus et les Cessieutois.

Plus spécifiquement, les agents délégués par le CCAS et qui interviennent dans le cadre du portage des repas aux personnes âgées, assurent également un rôle très important dans ces relations. Ils sont un chaînon indispensable et permettent ainsi à des personnes qui sont parfois seules d'avoir un peu de chaleur par ces visites quotidiennes.

Aussi, dès la mise en place du nouveau conseil, les élus ont souhaité rencontrer les employés communaux et c'est lors d'une réception conviviale que le personnel a été présenté au nouveau conseil.

J'adresse donc mes remerciements à chacun des agents communaux, quelle que soient leurs fonctions. Chacun à sa place au sein de notre commune et je sais que les premiers mois ont été difficiles. Mais, il ne faut pas perdre de vue que les remaniements et modifications intervenus visent uniquement à répondre favorablement aux exigences qu'imposent certains services. En tant qu'élus, nous avons à rendre compte aux Cessieutois de notre fonctionnement, de nos orientations, et du cap que l'on s'est fixé. Il est donc nécessaire et impératif de travailler ensemble, dans le même sens, pour que nos actions puissent se concrétiser.

Côté effectif, il y a eu très peu de mouvement, dès lors où chaque service est pourvu en agents compétents.

Les Services Administratifs,

Madame Stéphanie POVEDA, policière municipale, précédemment en poste à Bourgoin-Jallieu, a rejoint notre commune au mois d'avril 2014. Elle avait été recrutée par l'ancienne équipe municipale. Ses principales missions consistent à la surveillance et la sécurité aux abords des écoles, les conflits de voisinage ou bien encore la gestion du cimetière. Les incivilités de plus en plus fréquentes constatées sur la commune démontrent que son rôle est primordial et important. Elle a tout mon soutien dans ses interventions.

Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et une gestion du personnel de plus en plus conséquente, Madame Catherine BESSADET a été recrutée dans le cadre d'un contrat

de vacataire en soutien des services administratifs. Elle permet ainsi de dégager du temps à ses collègues qui peuvent se recentrer sur leurs missions.



Madame Christine THOMAS, qui était précédemment en poste à la mairie de La Tour du Pin, a été embauchée dans le cadre d'un CDD pour pallier l'absence du congé maternité de Claire GUYOT, directrice générale des services. De par sa formation et son expérience professionnelle, Madame THOMAS a pu mettre à profit ses connaissances au service de notre commune dès sa prise de fonction.

Les Services Techniques,

Suite au grave accident dont a été victime Michel CAVASIN, à qui je souhaite un bon rétablissement, nous avons rapidement dû nous poser la question de son remplacement provisoire. En effet, les missions des personnels techniques sont importantes et l'absence de Michel a entraîné non seulement un surcroît de travail pour ses collègues, mais surtout une désorganisation dans le planning que l'on s'était fixé. Aussi nous avons procédé à l'embauche de Monsieur Sébastien BLOC. Nouveau venu en Isère puisqu'il résidait précédemment en Normandie, Monsieur BLOC a intégré les services techniques début janvier. Polyvalent et professionnel, il pourra ainsi mettre ses nombreuses compétences au service de notre commune.

A tous les quatre, je leur souhaite la bienvenue à Cessieu. Qu'ils soient assurés de tout mon soutien et ma confiance dans l'exercice de leurs fonctions. Je suis persuadé qu'ils contribueront eux-aussi à l'amélioration de l'ensemble de nos services dans l'intérêt général de notre commune et des Cessieutois.



Comme les années précédentes, l'année 2014 est à nouveau une année riche en événements pour nos élèves.

La fin de l'année scolaire 2013-2014 a été marquée par des petites cérémonies qui ont été l'occasion de faire connaissance avec nos écoliers :

En mai, c'est le Permis Piéton qui a été remis aux enfants de CE1. Tous les ans, la gendarmerie apprend à nos élèves comment circuler en sécurité, dans la ville.

En juin, la commission scolaire s'est jointe à moi pour la remise des livres aux élèves de CM2 qui quittaient les écoles de Cessieu. Ainsi, 30 enfants ont reçu une calculatrice et un dictionnaire d'anglais, des outils adaptés leur permettant ainsi de débiter leur parcours au collège sur de bonnes bases.



Et tout début juillet, toujours en matière de sécurité et de prévention, c'est le nouveau Permis Internet que nous avons décerné aux élèves de CM2. Aujourd'hui, l'enfant est souvent seul devant son écran et bien qu'Internet soit devenu un outil de travail performant et indispensable, cela peut devenir un outil dangereux. Il était donc important que nos jeunes adolescents en herbe apprennent les bons gestes et réflexes.

Le 4 juillet, ce sont enfin les grandes vacances, et pour un homme, elles seront, pour la première fois, depuis de très longues années, très grandes : Joël BERTHOLET, directeur, a choisi de prendre une retraite bien méritée. En septembre 1987, il faisait sa première rentrée des classes à Cessieu, 26 autres rentrées ont suivi ; en tout ce sont 27 années que Joël BERTHOLET passera dans nos écoles. Il accueillera et enseignera à près de 700 enfants ! Nous le remercions du fond du cœur pour toutes ces années au service de nos enfants et toute l'équipe municipale se joint à moi pour lui souhaiter une retraite longue et heureuse.

Et à la rentrée, Madame Véronique REGNAULT, ancienne enseignante et adjointe de direction à l'école primaire de Saint Clair de la Tour, a pris ses nouvelles fonctions de directrice à l'école du Château. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le 2 septembre 2014, 299 élèves ont pris le chemin des trois écoles de Cessieu : 181 à l'école du Château, 100 à l'école du Moulin et 18 à l'école du Bois. Ces effectifs sont toujours stables, aucune fermeture ou ouverture de classe n'est envisagée.

Nous devons rester très attentifs quant aux effectifs de l'école du Bois. Cette classe unique sera maintenue ouverte tant que nous pourrons inscrire au moins 20 élèves. Cela sera le cas

encore quelques années. Je tiens à rassurer les parents des élèves qui fréquentent cette classe. Jean François MAGNARD, enseignant et directeur de cette classe unique, permet à ses élèves de suivre un enseignement tout à fait identique à celui des autres classes de Cessieu. Nous comptons sur vous pour maintenir cette classe ouverte au Bois de Cessieu.

Cette année encore, les élèves de CM1 et CM2 nous ont à nouveau fait le plaisir de participer activement à la cérémonie du 11 novembre. C'est sous la direction de Mme Moretton, enseignante, que les enfants ont interprété la Marseillaise. Les élèves nous ont fait partager un moment d'émotion en lisant des lettres de poilus.

La réforme des rythmes scolaires

Mais la grande nouveauté pour cette rentrée scolaire 2014/2015 est la mise en place des **nouveaux rythmes scolaires : une demi-journée en plus et des changements d'horaires.**

Pour mémoire, les municipalités devaient mettre en place, au plus tard le 2 septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement : un changement des horaires de classes et l'organisation de trois heures d'activités périscolaires par semaine, les TAP (temps d'activités périscolaires). Ainsi, la semaine de 24 heures de cours, jusque là répartie sur 4 jours (8 demi-journées de cours) devait être organisée sur 4 jours et demi (9 demi-journées de cours). L'année dernière, le conseil d'école a donc validé les horaires de classe suivants :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30 - 11h45	13h45 - 15h45
Mardi	8h30 - 11h45	13h45 - 15h45
Mercredi	8h30 - 11h30	
Jeudi	8h30 - 11h45	13h45 - 15h45
Vendredi	8h30 - 11h45	13h45 - 15h45

Lors de cette même séance, il avait été décidé d'organiser les 3 heures d'activités en 4 périodes de 45 minutes. Il faut rappeler que le but de la réforme est l'allègement de la journée de nos écoliers et de favoriser le développement sportif, culturel, manuel par le biais de ces temps d'activités périscolaires.

Dans ce contexte, lors de la séance du mois de juin 2014 du conseil d'école, sur proposition de la municipalité, il a été décidé que les activités périscolaires se dérouleraient de 15h45 à 16h45 le lundi, mardi et jeudi permettant ainsi aux enfants d'être libres le vendredi après la classe.

J'avais aussi pris deux engagements lors du conseil d'Ecole :

- l'un auprès des parents : je leur confirmais que je serai très exigeante quant aux choix des personnes intervenant sur la période des TAP dans un souci évident de sécurité des enfants, il n'était pas question d'employer des inconnus et des personnes n'ayant aucune expérience du travail avec les enfants,
- l'autre auprès des enseignants : je m'engageais à faire le maximum pour ne pas utiliser les salles de cours des écoles.

Ce sont sur ces bases de travail, que les membres de la commission scolaire, et moi-même, avons travaillé afin de proposer aux enfants, dès le 15 septembre, un planning d'activités variées et intéressantes.

Même si l'équipe municipale souhaitait la gratuité de ces activités, force est de constater que nous ne pouvions équilibrer le budget, qui sera affecté par cette réforme qu'en sollicitant une participation financière minimale d'un euro l'heure.



A l'école du Moulin, 3 groupes de 15 enfants sont pris en charge le lundi, mardi et jeudi après la classe par l'équipe des ATSEM qui leur proposent des activités manuelles, des promenades à thème, des activités à la bibliothèque, des jeux en extérieur et des moments simples de détente.



A l'école du Bois, Nadine CORSO, secondée par Monsieur MAGNARD, animent les TAP pour 12 à 13 enfants chaque jour. Successivement, ils feront du théâtre, du Land Art, des livres en 3D, du bricolage, du chant...

Les projets sont nombreux, l'année sera-t-elle assez longue ?

A l'Ecole du Château, nous avons fait le choix de compléter l'équipe des agents communaux par des intervenants extérieurs pour animer ces activités. Ce sont donc, depuis la rentrée, cinq groupes de 16 enfants environ qui, chaque soir, découvrent la musique, l'art de créer des livres, la création de cerf-volant, de marionnettes, le fitness, la zumba, le hip-hop, la country, l'activité brick à brack, les jeux autour du ballon.

Ce sont donc au total près de 140 enfants qui fréquentent les Temps d'Activités Périscolaires et 19 heures d'activités proposées, par semaine. Toutes les personnes intervenant auprès des enfants sont connues de la Mairie et les activités se déroulent près des écoles ou dans l'enceinte des écoles mais aucune dans les salles de classes. Régulièrement, de nouvelles activités viendront enrichir ce programme déjà varié. Cela sera le cas au printemps avec de la pétanque et des sorties en calèche. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles activités. Si vous souhaitez faire découvrir et partager votre passion avec nos petits cressieutois, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie. Je vous en remercie par avance.

RAPPEL DE FONCTIONNEMENT DES TAP

- Horaire : 15h45 à 16h45 les lundi, mardi et jeudi,
- Tarif : 1€ la séance

- Inscription par période de 6 semaines : la présence des enfants une fois inscrits est obligatoire.
- Les dates d'inscription sont indiquées dans le règlement intérieur et rappelées par l'intermédiaire des écoles. Elles peuvent vous être communiquées au secrétariat de la Mairie.

Restaurant Scolaire

Afin de maintenir un service de qualité auprès des enfants fréquentant le restaurant scolaire, le personnel communal, encadré par Landry DA SILVA, responsable des services périscolaires, a continué à suivre des formations spécifiques à sa fonction d'encadrement.

Tout au long de l'année, des activités sont proposées aux enfants avant ou après le service (danse, ballon, activités manuelles...). Ces activités font toujours la joie des enfants qui sont régulièrement en demande de nouveautés.

Tout aussi régulièrement, un repas à thème est organisé et servi une fois toutes les six semaines (entre deux périodes de vacances).

La qualité des repas reste une préoccupation constante de l'équipe en charge du fonctionnement du restaurant scolaire. Cette année, le restaurant scolaire a servi 20 787 repas.

RAPPEL DE FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

INSCRIPTION

Les permanences d'inscription mensuelle des enfants sont fixées en début d'année scolaire et doivent être respectées. Les dates de permanences sont indiquées dans le règlement intérieur remis à chaque famille en début d'année. Ces dates vous sont rappelées, tous les mois, lors de la distribution des fiches d'inscription. Elles peuvent aussi vous être communiquées par le secrétariat de la Mairie.

DISCIPLINE

Compte tenu du nombre de plus en plus important d'enfants fréquentant le restaurant scolaire, une attention toute particulière est portée par le personnel à l'application et aux respects des règles de vie en communauté.

TARIFS

Lors du vote des tarifs des services communaux pour 2015, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter très légèrement les tarifs des repas pour la rentrée scolaire 2015, supprimant simplement le tarif du repas occasionnel :

- 3.85 € le repas régulier enfant



Garderie Scolaire

Les services de la garderie scolaire ne sont plus à présenter. Ce service fonctionne depuis de très nombreuses années sans grands changements.

Ce sont environ 15 enfants, matin et soir, qui sont accueillis dans la salle dédiée à la garderie dans les locaux de l'Ecole Maternelle. La responsabilité de la garderie est assurée par Christine SAUGEY.

Pour l'Ecole du Bois, le service de la garderie est assuré dans les locaux de l'école par Nadine CORSO, remplacée de temps en temps par Laura JEAN.

Enfin, les enfants de l'Ecole du Château sont accueillis matin et soir dans les locaux du Centre de Loisirs par l'équipe composée de Nelly STAELENS, Jessica DEFILLON, Carole PARRAVANO et Marie-Claire BOURGEY. Ce ne sont pas moins de 35 enfants, en moyenne, qui fréquentent ce service.

RAPPEL DE FONCTIONNEMENT DE LA GARDERIE SCOLAIRE

HORAIRES

La mise en place des TAP a nécessité une adaptation des horaires de la garderie du soir. Les horaires sont désormais les suivants dans les trois écoles :

- Matin : 7h30 à 8h30
- Soir : 16h45 à 18h30

TARIFS

Une modification de la tarification intervient pour la garderie du soir, les 15 minutes de garderie de 16h45 à 17h sont gratuites uniquement pour les enfants qui fréquentent les TAP et restent ensuite à la garderie.

Les tarifs pour l'année 2014/2015 sont les suivants :

- 13.50 € pour la carte de 20 demi-heures
- 27 € pour la carte de 40 demi-heures
- 40.50 € pour la carte de 60 demi-heures.

Le Conseil Municipal a décidé, lors du vote des tarifs des services communaux pour l'année 2015, de modifier le prix des cartes.

- 14 € pour la carte de 20 demi-heures
- 28 € pour la carte de 40 demi-heures
- 42 € pour la carte de 60 demi-heures.

Je tiens à remercier sincèrement tous les agents communaux, Landry DA SILVA, tous les intervenants et mon équipe de la commission scolaire, sans qui cette nouvelle organisation n'aurait pas été possible. Merci de m'aider chaque jour à faire de nos écoles ce qu'elles sont aujourd'hui.

Je félicite aussi Mme Audrey SABATHE pour son travail et son investissement à la présidence du Sou des Ecoles ainsi que toute son équipe. Tout au long de l'année, on ne compte plus les manifestations et activités qui sont organisées et qui permettent aux enseignants d'en faire plus avec nos enfants.

En mon nom et au nom de tous les membres de la commission scolaire qui m'accompagnent dans ma tâche, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2015, qu'elle soit riche de joie, de réussite et d'espoir.

Centre de Loisirs

Le centre de loisirs est entré dans les habitudes des familles cossuetoises et de quelques communes voisines. Les inscriptions sont régulières, depuis maintenant 3 années. Même si nous enregistrons une baisse de fréquentation pour les plus de 11 ans, suite à la prise de compétence de cette tranche d'âge par la communauté de communes des Vallons de la Tour, elle est compensée par une augmentation des tout petits.



La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre nous laissait dans le flou pour les inscriptions des mercredis. Allait-on avoir une chute du nombre d'inscriptions à cause de la perte du mercredi matin, ou une forte augmentation à cause de la seule possibilité donnée aux parents de faire manger



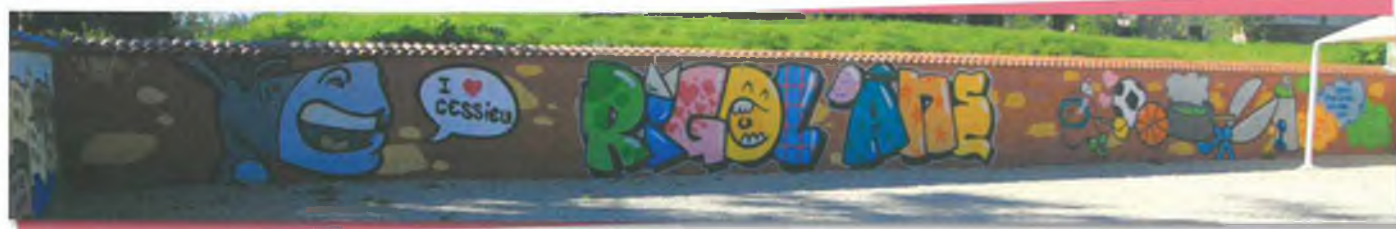
leurs enfants à la cantine ce jour-là. Finalement, "naturellement" un certain équilibre s'est créé et le nombre d'enfants est resté stable pour les mercredis après-midi.

Comme chaque année, l'équipe de Landry Da Silva, secondée à la direction par Naewelle Gueniffey, a fait preuve une fois de plus d'imagination pour offrir aux enfants des animations touchant tous leurs centres d'intérêts.

Ils ont trouvé le nom du centre de loisirs. Parents, enfants et animateurs ont proposé une liste conséquente de noms. La commission, après concertation, a retenu le nom de "Rigol'âne". Ce fut le thème du Graffiti visant à décorer la dernière partie du mur de la cour.

Je l'avais annoncé l'an dernier, le 1^{er} juillet les tarifs du centre de loisirs ont augmenté. Le barème du coefficient CAF a été

augmenté pour les habitants de Cessieu et un autre a été créé pour les communes extérieures.



Tarifs pour les habitants de Cessieu.

Quotient familial	journée sans repas	Journée avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
0 - 350	7,20€	10,35€	7,25€	3,60€
351 - 600	8,20€	11,65€	7,75€	4,10€
601 - 900	9,40€	12,95€	8,35€	4,70€
901 - 1200	10,60€	14,25€	8,95€	5,30€
1201 - 1500	11,80€	15,35€	9,55€	5,90€
1501 et +	13,00€	16,65€	10,15€	6,50€

Autres communes

0 à 1000	13,00€	16,65€	10,15€	6,50€
1001 à 1500	14,00€	17,65€	10,65€	7,00€
1501 et +	15,00€	18,65€	11,15€	7,50€

Pour les jeunes désirant s'essayer au métier de l'animation, il est toujours possible de venir travailler au centre de loisirs pendant une période de vacances scolaires comme animateur non diplômé et dans le cas où il souhaite poursuivre avec un BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), une aide de la commune peut être donnée permettant un auto financement de cette formation. Pour tout renseignement il suffit de prendre rendez-vous avec Landry Da Silva à la Mairie.



LE SERVICE JEUNESSE

La Communauté de communes des Vallons de la Tour propose un service destiné aux jeunes du territoire, âgés de 11 à 17 ans. CAP'JEUNES a pour mission de développer et valoriser les projets en direction des jeunes, comme l'éducation citoyenne, l'émancipation et l'autonomie, et ce notamment, à travers la mise en place d'animations artistiques, sportives, culturelles et citoyennes.

Créer
Adhérer
Participer
'JEUNES propose :

- un lieu d'écoute et d'échanges
- des sorties à la journée (cinéma / patinoire / laser game...),



- participation à des rencontres avec d'autres «structures jeunes» sur le territoire,
- des animations ludiques (jeux de société...),
- des activités sportives (futsal / piscine...),
- accompagnement de projets jeunes, aidé d'un animateur du service (organisation de sorties/mini séjours...),
- accompagnement au bafa, pour en savoir plus : <http://www.lesvallonsdelatour.fr/UNE-AIDE-POUR-FINANCER-VOTRE-FORMATION-D-ANIMATEUR>

- Son Fonctionnement :

- Mercredis & samedis
- Congés scolaires

- 2 lieux d'accueil sur La Tour du Pin (local Jean Lescure/ local Hts de st Roch)

- Un accueil sur la commune de Dolomieu de 18h à 20h
- Une animation itinérante sur les communes des Vallons de la Tour

- Pour plus d'infos :

- Contactez Hervé-Yannick SALANSON, Responsable service Jeunesse
- Mail : jeunesse@lesvallonsdelatour.fr
- Tél : 04 74 97 05 79 et 06 73 18 01 59

C'est désormais une chose avérée, la commune de Cessieu privilégie depuis de très nombreuses années son fleurissement ainsi que son embellissement. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si notre commune est reconnue comme un lieu où il fait bon vivre et où les multiples équipements, notamment l'aire de pique-nique du Pré du Battoir, sont désormais des haltes incontournables pour les gens de passage chez nous.

La nouvelle commission fleurissement, mise en place en avril dernier, a fait l'agréable constatation de l'engouement des Cessieutois pour les fleurs et les jardins soignés. C'est avec plaisir, que nous avons reconduit le concours municipal des maisons fleuries visibles de la voie publique et que nous sommes passés, cet été, sur les routes et les chemins, pour apprécier les plus beaux endroits. Une fois encore la concurrence était relevée, tant de très nombreuses personnes ont à cœur de rendre leurs maisons les plus fleuries et paysagées possible. Une petite réception a eu lieu salle Louis Bel, le 26 novembre dernier pour récompenser ceux que nous jugions les plus méritants, dans leur catégorie. Cependant, la commission ne doute pas qu'il puisse y avoir d'autres très beaux jardins, mais en accès privés ou bien cachés derrière des murs et des portails...

Pour cette année le palmarès est le suivant :

- **«Décors floraux visibles de la voie publique» :**
Mme et M. Guy FEDEROWICZ
- **«Maisons très visibles de la voie publique» :**
Mme et M. Tony VACHER
Mme et M. Pierre DUSSAUCY
Mme et M. Jean Claude CHEMAIN
Mme et M. Cédric BAILLY
Mme et M. René BERTHOLET.
- **«Balcons ou terrasses» :** Mme et M. Guy ARNAUD
- **«Murs et fenêtres décorés » :**
Mme Geneviève LYONNARD
M. Bernard MONTFOLLET
- **«Commerces et services» :**
Brindilles (Mme Nadine COTTAZ)
Magasin Proxi (Josiane VIDAL)

Par ailleurs, la commission fleurissement a accueilli le jury départemental «des villes et villages fleuris», le 3 septembre dernier, concours dans lequel Cessieu était inscrit, comme chaque année. Le jury départemental, composé de 8 personnes a été favorablement impressionné par notre commune, ses



équipements, la qualité et l'originalité de ses massifs et espaces verts. Nous avons obtenu la note de 84/100 dans la catégorie de 2001 à 5000 habitants, soit 3 points de plus par rapport à l'an dernier, où la commune s'était déjà distinguée (obtention de la 1^{re} fleur). Nos efforts pour anticiper la Loi LABBE, qui, rappelons-le, entrera en vigueur en 2016 et qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires (engrais chimiques...) dans les collectivités territoriales, hormis en de très rares lieux (cimetières et terrains de sport), ainsi que notre volonté de recycler entièrement nos déchets végétaux, tout en économisant la ressource en eau (installation de l'arrosage automatique par goutte à goutte), nous ont permis d'être dans le peloton de tête au concours départemental et surtout, pressentis pour la 2^{me} fleur, distinction régionale rarement obtenue pour une commune de notre taille et, rappelons-le, pour un budget minoré par rapport à l'an dernier.

Nous tenons à remercier les services techniques, sous la responsabilité de M. Christian CHEMIN, qui travaillent sans relâche à l'entretien de nos rues et espaces verts et nous en appelons au civisme de nos concitoyens pour désherber devant leur domicile car nos employés communaux, sont désormais contraints de le faire à la main...

Enfin, il ne vous aura pas échappé que depuis cet été des poubelles munies de sacs spéciaux pour déjections canines, sont venues agrémenter nos rues et espaces verts. Une fois encore nous demandons aux propriétaires de chiens, d'en faire bon usage et de faire l'effort nécessaire au maintien de la propreté de nos rues. Ce n'est que dans l'action conjuguée de nos efforts et de ceux des Cessieutois que notre commune demeura encore longtemps un lieu où il fait bon vivre ensemble !





S ictom de la région de Morestel



Les déchets

A compter du 1er janvier 2015, le SICTOM de Morestel va intégrer dans le service de collecte en régie les six communes de l'ancienne communauté de communes de Virieu Vallée de la Bourbre.



Cette réorganisation du service a été l'occasion de remettre à plat les circuits de collecte existant. Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des coûts, le SICTOM de la région de Morestel a été amené à modifier le jour de collecte de quelques communes dont Cessieu.

A partir du 4 JANVIER 2015, la collecte des déchets des Cessieutois se fera le jeudi et non plus le lundi. En raison de l'heure matinale de la collecte, les poubelles devront être sorties le mercredi soir. Si le jeudi est férié, la collecte est systématiquement avancée au mercredi. Je vous renvoie au calendrier qui vous a été distribué et à notre site internet pour connaître les jours des tournées.

A l'automne, les feuilles se ramassent à la pelle !!

Ramasser les feuilles pour les apporter à la déchèterie ne semble pas la meilleure solution. Cela engendre des coûts pour la collectivité et donc pour le contribuable, prend du temps, génère de la pollution à cause des transports et du travail mécanisé pour leur traitement en cocompost.

Quoi de mieux que d'imiter la nature et de lui donner un petit coup de main, sans se fatiguer ?

Lorsque vos feuilles sont tombées sur la pelouse, passer la tondeuse dessus après avoir enlevé le sac de ramassage. Ainsi, les feuilles seront hachées et resteront au sol, mélangées avec la dernière tonte de gazon. Avec ce procédé, toutes les feuilles, même les plus coriaces, même malades seront intégrées au

sol par les vers de terre et une multitude de décomposeurs. Au printemps, votre pelouse sera enrichie naturellement, comme dans un milieu forestier.

Vous pouvez aussi ramasser vos feuilles avec la tondeuse et les utiliser pour du paillage au jardin potager et entre les plantes vivaces. Ce procédé enrichira et allègera votre sol. Pensez à disposer une couche d'au moins 10 cm de paillis de manière à éviter la pousse de mauvaises herbes au début des premières chaleurs printanières.

Garder un sac de feuilles s'avère aussi utile. En effet, chaque semaine durant l'hiver, vous pourrez les incorporer au composteur avec vos déchets de cuisine.

Si vos feuilles tombent sur des parties asphaltées, ramassez-les et faites en un tas dans votre jardin. A l'aide d'une tondeuse à gazon, hachez-les et utilisez-les en paillage comme mentionné ci-dessus.



Si vous ne connaissez pas ces procédés, essayer au moins de les tester avec les feuilles d'un ou deux arbres pour découvrir leurs intérêts.

Et voilà, le tour est joué ! Plus de déplacements inutiles à la déchèterie pour des feuilles encombrantes et la nature autour de chez vous s'en porte mieux.



10 Ans.... Et oui, cela fait 10 ans que Civitella Roveto et Cessieu sont jumelées. Ce jumelage n'est pas qu'un simple panneau posé à l'entrée de notre village, il représente 10 ans d'échanges, d'amitié et de relations privilégiées entre nos deux villages.

Fin juillet, ce sont plus de 40 « jumeaux italiens » qui ont parcouru plus de 1000 kilomètres pour 4 jours marathon avec leurs jumeaux Cessieutois. Et même si avec internet seulement quelques « clics » nous séparent de nos amis Civitelle si, rien ne vaut les échanges vrais et réels qui se sont déroulés durant ces 10 années.

Mais un peu d'histoire..... Ce sont Jean LAUBIN et les membres du Comité de Jumelage qui sont à l'origine avec la signature le 27 septembre 2002 de la convention entre la municipalité et le Comité de Jumelage. Mais la déception fût grande lors de l'échec du rapprochement avec la commune de Viverone. Le Comité de jumelage a travaillé sans relâche pour trouver une autre commune. Ce choix s'est porté sur Civitella Roveto. Sandro de Filippis et Roland Corsat, tous deux anciens maires en sont à l'origine. En 10 ans, l'idée qu'ils avaient de ce jumelage ne s'est pas démentie, tant les échanges sont très riches et conviviaux.

C'est en 2004, le 9 juin à Cessieu, et le 7 août à Civitella, qu'ont été signés les serments de jumelage scellant définitivement cette alliance. 10 ans, riches d'histoires et d'anecdotes, jalonnant chacune des rencontres. La fête de l'âne en 2006 ou bien encore la fête de la Châtaigne à Civitella en 2012. Mais 2009 restera gravée dans toutes les mémoires. Année tragique, année du tremblement de terre qui a endeuillé toute la région de l'Aquila, faisant plus de 300 morts et des dégâts considérables.

Aucune victime n'a été à déplorer à Civitella, mais tous ont été choqués par le décès d'un proche ou la destruction de maisons dans leur famille.

Le dimanche 3 août, environ 600 personnes étaient réunis à la Chapelle St Joseph pour assister à une messe franco-italienne en présence du prêtre de Civitella et celui de la paroisse Ste Anne de La Tour du Pin. Une plaque commémorative des 10 ans de jumelage était inaugurée par les maires des deux communes.

J'adresse mes remerciements à tous les bénévoles de l'association de la Sauvegarde de la Chapelle St Joseph dirigée par son président Jean-Claude Argoud, qui ont contribué à la rénovation du site et à la réussite de cette journée. Il y a 10 ans, cette chapelle n'était qu'une ruine. A peine pouvait-on reconnaître l'entrée ou les murs d'enceinte. La solidarité de quelques hommes qui y ont cru a payé. Avec cette messe, la chapelle a retrouvé l'âme qu'elle avait perdue.

Cette journée fut ponctuée par les discours officiels, avec remise de médailles à l'effigie des blasons des deux communes et remise de cadeaux.

Ces 10 années d'échanges représentent aussi une amitié vraie entre nos deux pays. Malgré la barrière de la langue qui aurait pu être un obstacle, ce sont bien au contraire plusieurs générations qui se sont côtoyées et qui continuent à correspondre.

Ce jumelage prouve que l'Europe n'est pas un vain mot et qu'à notre petite échelle, aussi modestes que soient nos deux villages, nous écrivons nous aussi une page de l'histoire Européenne. Je remercie tous ceux qui ont contribué, Civitellesi et Cessieutois, à la réussite de ces 10 années et nous leur disons à très bientôt. Vive Civitella – Vive Cessieu.



Comité de Jumelage

2014 - 10 ANS DE JUMELAGE

2004-2014, 10 ans que la commune de CESSIEU est jumelée avec CIVITELLA ROVETO. Plus de 40 Civitelle avaient fait le voyage pour cette occasion. Nous les accueillîmes à leur arrivée, le jeudi vers 17h, par le pot d'accueil de la municipalité. A cette occasion, Christophe BROCHARD, en tant que Maire a présenté le nouveau conseil municipal. Après le verre de l'amitié, répartition des Italiens dans les familles et repos pour nos hôtes bien fatigués par le long voyage et un programme, à venir, chargé.

Au chant du coq, vendredi matin, rendez-vous devant la salle des fêtes pour le départ de notre sortie culturelle. Cette année, nous sommes allés dans la région des Monts du Lyonnais « Les Pierres Dorées ».



Nous avons visité un vignoble et vu une vidéo sur la fabrication du vin avant sa dégustation. Puis nous avons visité le magnifique

village d'OINGT. Nous nous sommes rendus à ARS au village du Curé Jean-Marie VIANNAY. Une visite de la maison où il vécut, de la basilique, et une messe ont occupé le reste de l'après-midi. Le retour à CESSIEU s'est fait tard dans la soirée.



Vendredi soir, auberge espagnole : chacun amène sa spécialité et ainsi nous mangeons tous ensemble, accueillants et hôtes à la salle des fêtes. Ce fut sûrement le moment le plus émouvant de ce week-end, la rétrospective en photos et vidéos des 10 années de Jumelage. Beaucoup n'étaient malheureusement pas présents, car trop tôt disparus ou malades, ce fut l'occasion de leur rendre hommage. La soirée s'est finie tard dans la nuit.

Samedi matin, pendant que se faisait la préparation du barbecue, la matinée libre permettait à chacun de faire découverte et shopping dans la région. A midi, grand barbecue avec nos amis dirigeants de l'ASC FOOT qui avaient participé au jumelage sportif. Pétanque, repos avant le grand repas dansant, chansons françaises, chansons italiennes étaient au programme, avec un bon menu clôturé par une omelette norvégienne géante.



La pluie dans la nuit rendait périlleuse l'organisation de la journée de dimanche. En effet, une messe franco-italienne, était au programme à la Chapelle Saint Joseph, restaurée par l'Association « Sauvegarde La Chapelle Saint Joseph ».



Nous avons parmi nos hôtes, un curé italien «Don Giuseppe» Père Joseph du même nom que la Chapelle. Malgré la boue du matin et grâce à du matériel tout terrain, pas moins de 500 personnes ont pu assister à cette messe, événement qui restera longtemps gravé dans la mémoire des paroissiens du diocèse. Les membres de l'Association Sauvegarde Chapelle St Joseph nous régalerent d'un repas servi à la salle des fêtes où pas moins de 330 convives ont apprécié le repas et l'ambiance.



En milieu d'après-midi, dans le jardin de ville, devant la mairie, fut dévoilée la plaque des 10 ans de Jumelage.



Après les photos immortalisant l'événement, retour à la salle des fêtes pour les discours et les échanges de cadeaux, scellant ces 10 années franco-italiennes.

Après la soirée passée chez leurs accueillants, nos hôtes italiens reprirent la route de l'Italie, vers minuit, après de longues embrassades et des souhaits de rencontres futures en Italie.



Le Centre Communal d'Action Sociale a, comme l'ensemble du conseil municipal, été remanié lors des élections municipales de mars dernier. Si certaines personnes sont restées fidèles au poste depuis de nombreuses années, il y a également eu l'arrivée, très appréciée, de nouvelles « têtes » en renfort. Désormais, 16 nouveaux membres composent le CCAS, avec à sa tête, Christophe BROCHARD, notre nouveau maire. Ce dernier est épaulé dans cette noble tâche par Marilyne BELSICAUD (en charge des affaires sociales de la commune), de Nadine BUTTIN, Harmony JACQUET, Chantal COTTAZ, Marie-France PACCARD, Joël CECILLON, Lucien CORONT-DUCLUZEAU et Thierry VERT, tous issus du conseil municipal nouvellement élu, ainsi que de Colette SAUGEY, Gisèle VEILLEUX, Josiane GUEUGUE, Colette LANFRAY, Marie-Claude SICAUD, Jeanine DOUBLIER, Bernard MONTFOLLET et Gérard POULET, personnalités de la vie civile, qui ont accepté avec beaucoup de gentillesse de s'investir à leurs côtés.

Le CCAS, une action au quotidien...

Avec un budget annuel de 80799 euros pour l'année 2014, dont 38000 euros directement subventionnés par la commune, nous pouvons aisément rappeler que la commune de Cessieu se soucie du bien-être de ses administrés.

Ce sont d'abord des services proposés toute l'année, aux personnes parmi les plus âgées, ou en situation de handicap reconnu. Ces derniers sont là pour faciliter le maintien à domicile de nos aînés et rompre l'isolement qu'entraîne le grand âge, parfois.

➤ La commune propose le portage des repas à domicile. Ceux-ci sont confectionnés quotidiennement par le restaurant « Le Provençal » installé sur la commune de La Chapelle-de-la-Tour, pour un prix de vente allant de 6.5 euros, au minimum à 10.5 euros au maximum, suivant les revenus de chacun. (La commune prend la différence à sa charge ainsi que les frais de livraison, car rappelons-le, ces repas sont livrés par nos employés communaux). Environ 23 à 25 personnes recourent chaque mois à ce service, qui se veut le plus flexible possible, pour s'adapter au plus près des besoins des gens. Le succès ne se dément d'ailleurs pas car depuis 2010 on est passé de 2447 repas livrés à 4315 repas cette année 2014.

➤ Il y a, également, le Service de Téléalarme Nord Isère (en lien avec le CCAS de BJ), mis en place sur la commune depuis de nombreuses années, et qui profite à 20 personnes âgées. Ces dernières sont équipées, à leur domicile, de transmetteurs téléalarme, sous forme de montre ou pendentif ou autre téléphone, directement en lien avec le SAMU ou les pompiers, par l'intermédiaire d'une centrale d'écoute. C'est un service très sécurisant pour les familles et peu onéreux car il est facturé entre 31 et 38 euros par mois, suivant le

type d'appareil installé. (ce coût est inchangé depuis le 1^{er} janvier 2013)

Les employées de mairie restent à votre service, aux heures d'ouverture, pour répondre à toutes vos demandes de renseignement sur ces différents services.

...Mais c'est aussi des moments festifs partagés

Le CCAS, c'est aussi des événements ponctuels et conviviaux, comme le traditionnel repas offert aux personnes de plus de 70 ans qui résident sur notre commune. Cette année 2014, celui-ci s'est déroulé le dimanche 27 avril, à la salle des fêtes, où pas moins de 110 personnes avaient répondu à l'appel. C'est à nouveau Le Provençal, qui avait réalisé un repas très copieux, servi par les membres du CCAS. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans la convivialité. Nous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous à nos anciens, le dimanche 26 avril prochain...

Mme
Renée
Jeune,
une
de nos
doyennes
présentes



M.
Raymond
Desportes,
un de nos
doyens
présents



Enfin, plus récemment, les membres du CCAS se sont réunis les 12 et 13 décembre dernier, pour la confection et la distribution des colis de Noël, à destination de nos aînés. Ce

ne sont pas moins de 216 colis, dont 4 spécialement réalisés pour des personnes hospitalisées, qui ont été distribués ce week-end là avec des chocolats, bouteilles et autres petites douceurs, avec cette année un petit cadeau destiné à être conservé, un mug, imprimé à l'effigie du CCAS. Ce présent a été très apprécié des personnes âgées...

Je terminerai en vous présentant, à mon tour, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année 2015 qui débute...



Qui reconnaissez-vous ?

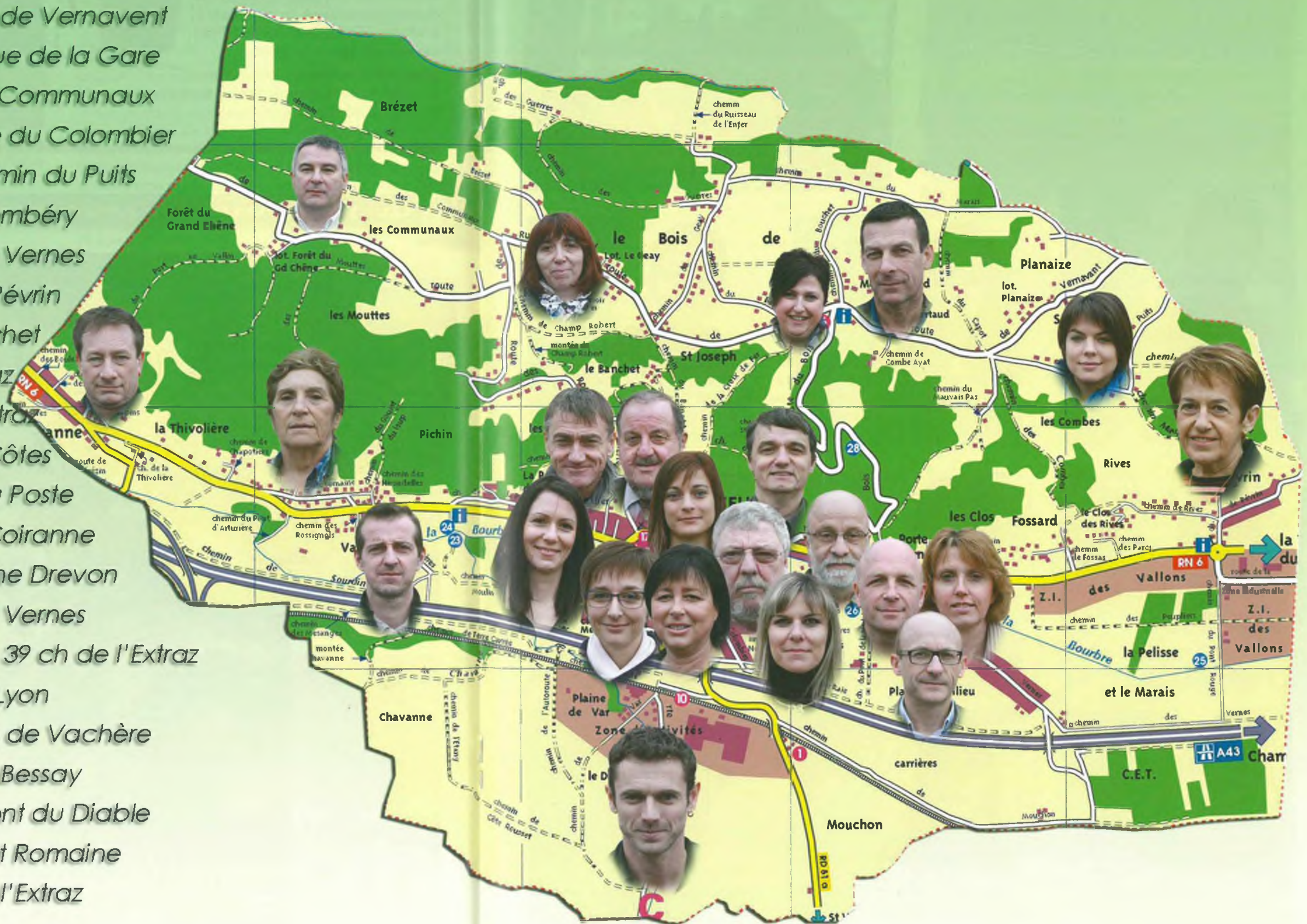


en 1947



LES ELUS PROCHES DE CHEZ VOUS

Brochard Christophe : 28 rt de Vernavent
 Deplagne Véronique : 11 rue de la Gare
 Lelong Frédéric : 30 ch des Communaux
 Bel-Sicaud Maryline : 47 rue du Colombier
 Jacquet Harmony : 70 Chemin du Puits
 Buisson Pierre : 25 rt de Chambéry
 Mounier Valérie : 31 ch des Vernes
 Cottaz Chantal : 31 ch de Pévrin
 Battier Joëlle : 5 ch du Bouchet
 Vert Thierry : 28 ch de l'Extraz
 Cecillon Joël : 66 ch de l'Extraz
 Roesch Thierry : 17 ch des Côtes
 Monin Cindy : 1bis rue de la Poste
 Guicherd Didier : 5 ch de Coiranne
 Buttin Nadine : 7 Clos Yvonne Drevon
 Mounier Valérie : 31 ch des Vernes
 Coront-Ducluzeau Lucien : 39 ch de l'Extraz
 Fournier Vanessa : 50 rt de Lyon
 Rostaing Emmanuel : 8a ch de Vachère
 Beuchat Nadine : 34 ch du Bessay
 Debié Sébastien : 8 rt du Pont du Diable
 Paccard Marie-France : 6 rt Romaine
 Gueugue Gérard : 8 ch de l'Extraz



Mercredi 26 novembre les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles du Bois et du Château sont venus en Mairie voter pour leurs représentants au 3^e Conseil Municipal des Enfants.

Les 15 candidats dont 2 au Bois de Cessieu avaient, quelques jours auparavant, déposé leurs programmes en Mairie et mené leur campagne auprès de leurs camarades. A l'issue du dépouillement, 9 enfants (7 au Château et 2 au Bois) ont été élus conseillers municipaux enfants.

Ils se sont réunis le mercredi 2 décembre pour élire le maire et ses 2 adjoints.

Ces nouveaux votes ont élu : Lucas Jamet : maire, Léa Bel : 1^{er} adjointe, Lucas Parise : 2^e adjoint et ils sont entourés

de Nell Bontemps-Vidal, Roméa Borot, Théo Buttin, Rosie Contégat, Lilou Martinez, Marie Parise.



L'élection le 26 Novembre 2014



**Lucas
Jamet**
Maire

Nous sommes heureux d'avoir été élus pour représenter les enfants du village. Nous avons des idées plein la tête et seulement 2 ans pour les concrétiser.



**Léa
Bel**
**1^{er}
adjointe**

faire une plaquette touristique de Cessieu



**Lucas
Parise**
**2^e
adjoint**

proposer des cours de secourisme



**Rosie
Contégat**

créer des pistes cyclables



**Théo
Buttin**

aller vers les personnes âgées isolées



**Nell
Bontemps-
Vidal**

faire un jardin solidaire où chacun peut semer et récolter



**Roméa
Borot**

organiser une marche au profit des personnes atteintes de maladies cardiaques



**Lilou
Martinez**

organiser des rencontres entre les enfants et les adultes



**Marie
Parise**

accueillir les nouveaux habitants de Cessieu

*D'ailleurs à ce sujet si certains d'entre vous sont concernés, venez vous présenter en Mairie.
Nous vous souhaitons une bonne année 2015.*



Avec près de 40 associations toutes en bonne "santé", et des activités très diverses, la vie associative de notre village se porte plutôt bien. Quelles soient sportives, culturelles, de loisirs ou pour la bonne cause, elles regroupent en leur sein un grand nombre de passionnés, volontaires et déterminés en un mot les BENEVOLES. Certains pensent que le bénévolat est en voie "d'extinction" mais régulièrement nous voyons de nouvelles personnes qui s'investissent pour permettre aux plus anciennes de vaquer à d'autres occupations. Prenons soin de nos bénévoles, quel que soit leur niveau d'investissement, ils donnent de leur temps, pour nous permettre de nous entraîner, nous initier ou simplement divertir.

Nous devons à nos associations les diverses animations faites sur la commune, vide greniers, loto, kermesse, spectacle, transhumance, rencontres sportives, dégustations... D'années en années, nous voyons ces manifestations devenir des moments incontournables de notre vie locale. En 2014 deux rassemblements inhabituels se sont déroulés. Au mois de Mai l'équipe U20 féminine de Basket a rencontré en 1/4 de finale de coupe de France l'équipe du Stade Français de Paris. En juin Cessieu organisait pour la première fois les jeux intervillages. J'aurais pu ajouter, tellement les choses ont été faites en grand, les 10 ans de jumelage avec Civitella Roveto.

Chaque association sait combien il est difficile de se faire connaître, d'informer la population des animations qu'elles proposent. Une page sur le site internet de la commune peut maintenant leur être dédiée, le panneau d'informations est là pour les aider. Pour cela il faut que les informations les plus complètes possibles, nous arrivent et dans un délai raisonnable, pour pouvoir les mettre en ligne. Faites parvenir vos affiches, vos photos, vos articles et toutes les coordonnées nécessaires à la bonne diffusion de votre manifestation à : "pierre.buisson@cessieu.fr" ou "mairie@cessieu.fr". Pour que ces outils mis à votre disposition deviennent efficaces, il faut très régulièrement maintenir à jour les informations.

Je souhaite à toutes les personnes qui font vivre de si belle manière nos associations, une belle et heureuse année 2015, et vous donne rendez-vous le samedi 5 septembre, pour le forum.



Lors de cette année 2013/2014, différentes manifestations et actions ont été organisées et menées par les bénévoles de la bibliothèque.



➤ En partenariat avec les écoles du village :

- Prêts de livres à presque toutes les classes de maternelle et primaire, y compris l'école du Bois.
- Participation des élèves de l'école du Château, du Bois et de la grande section de maternelle à l'élection du Prix Littéraire Nord Isère. Quatre livres sont lus par les enfants de chaque niveau qui doivent voter pour leur livre préféré. Cette élection concerne 1 200 enfants sur tout le Nord Isère.
- Un travail a été fait par Farah Guillot, avec trois classes de l'école du Château. Pour deux classes, apprentissage du carnet de lecture, avec les enseignants qui poursuivent le travail ensuite, et pour la troisième classe, travail autour du livre et du choix d'un livre dans la bibliothèque.

➤ Dans le cadre du festival culturel « Ronde d'un art du monde », organisé par les Vallons de la Tour et la ville de la Tour du Pin, la bibliothèque a organisé, le 24 mars 2014, une exposition sur le Japon. Différents ateliers étaient proposés aux visiteurs : origami, calligraphie, manga. Pour les amateurs de cuisine japonaise, vous pouviez également déguster des sushis, participer à un atelier culinaire ou découvrir le thé et ses traditions. De nombreux objets sur la culture nippone étaient présents ainsi qu'une exposition sur les suites de Fukushima. Nous remercions vivement l'Association Japonaise de Chambéry et celle de Lyon, notre dessinateur Manga et les autres personnes qui nous ont permis d'organiser cette journée. Merci également à tous nos bénévoles.

- Une soirée « contes et galettes » proposée en janvier 2014 a rencontré un grand succès. La prochaine soirée est prévue le 23 janvier 2015 à 20 h 00.
- Quelques mercredis après-midis « contes » pour les enfants, avant les vacances scolaires.
- La troupe Rev'ayez est venue présenter sa pièce « Bon pied, bon deuil » en septembre 2014. Rendez-vous est pris pour la rentrée 2015 pour leur prochaine adaptation de la pièce « Théâtre sans animaux » de Jean-Michel RIBES.

Nous avons en projet une autre représentation théâtrale. La compagnie L'autre Chemin et les comédiens du FAR de Villefontaine joueront "Cendrillon" de Joël Pommerat, le dimanche 29 mars 2015.



Nos bénévoles vous accueillent lors des permanences qui ont lieu les mardis (14 à 16 heures), mercredis (16h30 à 17h30), vendredis (16 à 18 heures) et samedis (10 à 11h30). Le tarif d'adhésion à la bibliothèque est de 13 € par famille. Vous trouverez un très large choix d'ouvrages littéraires (romans, policiers, anticipation, biographies, documentaires, BD, etc.) pour adultes ainsi que des romans, BD et documentaires pour enfants (de la maternelle au primaire) et pour adolescents. Nous vous proposons également, en prêt, une centaine de jeux variés et pour tous les âges. Des achats de livres ont lieu régulièrement en cours d'année afin de vous proposer en prêt les dernières nouveautés littéraires.

Nous rappelons à tous les villageois (adhésion non obligatoire), que nous vendons également des tickets de cinéma à prix réduit (6,20 €) pour toutes les salles de Bourgoin-Jallieu. Nous mettons également à disposition, un poste informatique, en accès libre, avec une connexion Internet.

Notre assemblée générale a eu lieu en septembre 2014 et un nouveau bureau a été élu : Bernadette GONNON (Présidente), Josiane GUEUGUE (Vice-Présidente), Aurélie CHAMBAUD (trésorier), Nicole CHAILLOUD (trésorier adjoint) et Joëlle LUCIDO-BATTIER (secrétaire).

L'an dernier, nous avons accueilli, avec plaisir, quatre nouvelles bénévoles mais qui, malheureusement, nous ont quittées en cours d'année. On regrette, aussi, le départ de Farah Guillot qui a quitté Cessieu cet été. Le recrutement de bénévoles est donc toujours d'actualité.

Les bénévoles de la bibliothèque

Mes grands-parents sont Jeanine et Gilbert ROURE, ancien gardien et gardienne du passage à niveau à Cessieu, en leur temps. Arrivés en 1958, ils eurent mon père, Marc ROURE lui-même originaire depuis sa naissance de Cessieu...

Mon nom est Lucile Roure. Je suis née en 1995 à Bourgoin-Jallieu, dès ma sortie de l'hôpital, je suis venue habiter à Cessieu, la maison derrière l'église. Enfin c'est le nom que mon père lui donnait ! Deux ans après nous sommes partis aux HLM toujours à Cessieu. Pour finir mes parents ont décidé de poser bagages dans une maison vers l'Eau de Cologne. Toute ma scolarité de la maternelle jusqu'à la fin de ma primaire a été faite sur Cessieu. Et encore aujourd'hui, je suis inscrite, depuis 8 ans au théâtre Cessieutois.

Venons-en au pourquoi du comment, si je vous écris c'est pour vous dire que le 31 Octobre 2014 j'ai publié mon tout premier livre. Quatre ans que j'étais dessus puisque l'inspiration ne se commande pas. Elle est là quand elle le veut bien. Ce livre est basé sur des faits qui me sont réellement arrivés. Ce livre fût pour moi une thérapie qui jusqu'alors m'a plutôt bien servie. Je ne pense pas avoir réalisé un exploit ou même fait quelque chose de spectaculaire mais je sais que je pense réellement que ce livre pourrait aider bien des personnes qui connaissent ou ont connu un chagrin d'amour. Je ne vous dirai pas de quoi parle mon livre puisque je pense que chacun en aura son point de vue, mais je sais que d'après ce que l'on m'en a dit il vous plaira. Je vais vous mettre juste la préface. A vous de constater ou de voir si cela vous plait ! Bonne lecture.



«C'est seule, devant cette étendue de nuages, que je contemple ce qu'a été ma vie avant cette folie. L'au-delà, tout le monde s'en fait un film. On dit que c'est magnifique, que c'est une nouvelle bouffée d'air pur, qu'on y est bien mieux que sur terre. Mais jamais personne n'y a été. Les idées des uns et des autres ne sont basées que sur des superstitions ou même des rêves idéalisés. Que le temps n'y est plus compté mais juste accéléré, qu'il n'est plus question de vivre ou même mourir. Que

tout ce qui nous tenait tellement à cœur se meurt et surtout que plus aucun souci ne nous gâche la vie. Moi-même, j'ai voulu croire à cette belle réalité. J'ai voulu dépasser ma destinée. Quand, dans ma vie tout allait mal, j'ai choisi la facilité et aujourd'hui je demeure tel un souvenir gravé en leurs cœurs. Rares sont les fois où j'ai pu leur exprimer mes sentiments, rares sont les jours où je les ai pris dans mes bras pour leur glisser un simple je t'aime. Au fil du temps, les erreurs nous poussent à grandir et à accepter de vivre. Hélas je l'ai compris trop tard... Vous ne comprenez sûrement rien, je vais vous expliquer tout cela depuis le début. »

Lucile Roure

L'observatoire des saisons

L'observatoire des saisons (ODS) est un programme scientifique et pédagogique qui invite les citoyens à mesurer l'impact du changement climatique sur la faune et la flore.

Il s'agit d'observer sur quelques plantes (et aussi quelques animaux), près de chez soi, la date de survenue de certaines étapes de leur vie au cours de l'année.

Les connaissances scientifiques en la matière ne sont pas indispensables. Un document, disponible sur internet, indique quelles espèces on peut observer et ce qu'il faut observer. L'observateur choisit librement dans cette liste les espèces qu'il s'engage à observer. Il faudra ensuite faire parvenir à l'organisme centralisateur, par voie électronique, les différentes observations. De fait, ces observations prennent vraiment très peu de temps. Par contre, il y a dans la démarche une logique de persévérance; l'intérêt est de suivre ces observations sur plusieurs années dans le même lieu.

Le système a débuté il y a quelques années. L'Association Nature Nord-Isère, plus connue sous le nom de Lo Parvi, vous suggère de le rejoindre.



Voici quelques espèces que ODS propose à votre attention (elles sont toutes connues et faciles à identifier) : Marronnier, Noisetier, Forsythia, Lilas, Primevère, Papillon citron, Coccinelle, etc...

Voici également une idée des étapes à observer pour les végétaux : début de feuillaison, début de floraison, milieu de floraison, milieu de fructification ; pour chacune des étapes à observer, ODS indique des critères précis (par exemple pour le milieu de floraison : date à laquelle 50 % environ des fleurs sont épanouies). Pour les animaux, il suffit de noter la date de la première observation dans l'année.

Lo Parvi vous propose deux solutions pour participer : soit obtenir les renseignements nécessaires directement sur internet en tapant tout simplement "observatoire des saisons", soit rejoindre un groupe d'observateurs de l'Isle-Crémieu en contactant pour cela Jean Collonge (tél 04 74 83 93 90 ; collonge0332@orange.fr).

La Commission Naturaliste de Lo Parvi.

2014 s'achève...

Voici en images les manifestations organisées cette année :

Matinée Diots

Le comité des fêtes s'est réuni le 26 Janvier devant la salle des fêtes pour la 2ème édition « Matinée Diots-Frites ».

Malgré le froid, les diots ont été, encore cette année, victime de leur succès.



Soirée Irlandaise



Lors de cette soirée du 1er Mars, les convives ont pu assister à un concert ainsi qu'un spectacle de danse où les plus courageux, dans une bonne ambiance, ont participé à une initiation. Un repas typique a été servi et très apprécié. Un bal irlandais a clôturé cette soirée très festive, où les déguisements ont également fait leur effet, des plus simples aux plus osés !

Et oui... Car « Irlande » rime avec « kilt »... !!

Jeux inter villages

Soleil, bonne humeur et fous rires ont rythmé cette journée du 14 Juin.

L'équipe cessieutoise, après avoir remporté avec succès les jeux l'année dernière à Saint Clair de la Tour, a organisé cette

nouvelle rencontre afin d'accueillir, pour de nouveaux jeux, toutes les équipes des communes alentours.

Tous les participants se sont pris au jeu, dans les différentes épreuves sportives et surtout ludiques, puisque chacune a déchainé les rires et bien sûr les encouragements des spectateurs !



L'incontournable Fête de L'Ane

Très tôt le matin du 6 Juillet, de nombreux éleveurs ont parqué ânes et ânesses : notre emblème ! Pendant que les exposants du marché artisanal mettaient en place leur stand.

Après la messe en plein air, un repas sous chapiteaux a été proposé et plus de 300 personnes ont dégusté un tajine de poulet. Ensuite, les festivités ont été lancées et plus de 1000 personnes ont pu profiter, sous un beau ciel bleu, du festival des groupes et musiques folkloriques de Voiron. Le groupe Aloba Tahiti Show, avec ses danseurs, danseuses et musiciens a transporté le public sur une plage de sable blanc avant que le groupe géorgien Tori, composé de danseurs de 9 à 15 ans, n'enthousiasme l'assemblée.



Puis ce fut au tour de la country de Cessieu, des danseurs de Rythm' Dance, d'un clown et du groupe de Bandas d'animer les lieux. Et enfin, un défilé d'ânes a permis de clôturer cette belle journée.

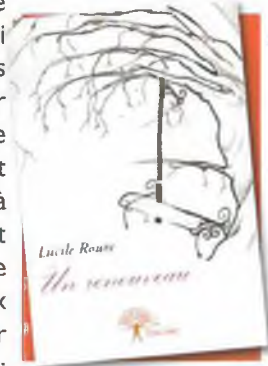


Au Théâtre Cessieutois

Notre spectacle « pièce montée » de juin dernier a eu beaucoup de succès. Nous avons fêté nos dix ans d'existence, entourés de nos fidèles et chaleureux spectateurs. Nous avons été félicités pour notre prestation et les talents d'écriture de Nicolas EPARVIER qui sait si bien déclencher les rires. En effet, le public a beaucoup ri et surtout ressenti que la troupe était chaleureuse, conviviale et que nous étions une vraie famille unie par de forts liens d'amitié. De beaux compliments donc qui nous encouragent à continuer.

Nous avons donc débuté cette année avec des effectifs à leur maximum pour les groupes des enfants et ados. Quatre filles sont venues rejoindre la troupe pour le plus grand plaisir de tous : Nina BARRET, Mia PERRIER, Orlane JUPPET et Marie COUTAZ. La tendance s'était inversée au fil des années, et les filles étaient très peu nombreuses. Mélodie CLARAZ et Marjorie LATHUILLIERE ont également sauté le pas et sont venues agrandir la troupe des adultes. Toutes sont d'excellentes recrues et rivalisent déjà de bons mots lors des impros.

Lancé depuis plusieurs années sur la voie du succès, Nicolas continue bien sûr, à nous écrire notre pièce. Cette année, le thème choisi est sur la colonie de vacances. Nicolas n'est, par ailleurs, pas le seul à avoir des talents d'écrivains puisque Lucile ROURE, Cessieutoise de 19 ans, et comédienne amateur depuis 2007 à notre association, s'est également lancée dans l'écriture et a écrit un livre « Un renouveau » qui est publié aux éditions Edilivre. Vous pouvez acheter son livre, soit en suivant ce lien :



<http://www.edilivre.com/un-renouveau-lucile-roure.html>, soit en librairie prochainement.

Un grand bravo à Lucile, et nous lui souhaitons beaucoup de succès et pourquoi pas un tome 2.

Nous tenons à remercier infiniment toutes celles et ceux qui ne sont pas sous « la lumière des projecteurs » mais sans qui notre soirée improvisation et notre spectacle ne pourraient être un tel succès : les bénévoles, les parents, notre fidèle public et bien sûr la Mairie. Nous vous attendons donc encore nombreux pour notre soirée improvisation (sur réservation) du 14 mars 2015 et notre représentation théâtrale du 30 mai 2015.

Nous souhaitons à toute la troupe «Au théâtre Cessieutois» une très belle saison 2014/2015 et nos meilleurs vœux à tous les Cessieutois et Cessieutoises.

Les licenciés ont participé à une rencontre d'AS au boudrome de Sillans le 1er mars 2014. Le match aller retour s'est déroulé sur la journée et malheureusement nous n'avons pas gagné. Quatre licenciés ont participé aux pré-fédéraux simples. Alexandre GAGET s'est qualifié pour aller au fédéral à Vaulx Milieu d'où il est sorti avec le titre de Champion de l'Isère en 4^e division. Au Championnat de France à Dardilly il s'est incliné au barrage. Deux équipes ont fait les fédéraux doubles, une équipe a perdu à la partie qualificative. Trois de nos licenciés ont participé avec deux personnes de Corbelin au fédéral quadrette et sont allés au Championnat de France à Chambéry.

Les employés communaux aidés de bénévoles ont remis en état les jeux du cadre (planches en fond de jeux, aplani les jeux). Le repas de sociétaires et bénévoles n'a pas rencontré de succès. Nous avons changé de formule. Nous avons fait une journée «découverte de sport-boules» suivi d'un casse-croûte au mois de mai. Lucien notre ancien secrétaire a eu la douleur de perdre son fils.

Nos journées boulistes du 17 et 18 août ont été réussies. C'est un gros travail pour la petite société que nous sommes

mais avec le concours des bénévoles et sponsors nous arrivons à faire une belle animation dans le village. Même le soleil était avec nous cette année où le mois était plutôt pluvieux.

Le premier vendredi de septembre nous avons réuni sponsors, bénévoles et sociétaires pour une soirée détente autour d'un barbecue qui s'est terminée assez tard dans la nuit par une partie de boules. Tous étaient contents. Lors du challenge du secteur de la Tour du Pin, Lucien a perdu en quart de finale.

Avec l'arrivée de cinq nouveaux licenciés nous espérons avoir de bons résultats sur la prochaine saison. Nous inscrivons une équipe pour participer aux rencontres d'A. S. Nous avons mis au point une carte de sociétaire pour ceux qui ne font pas de concours mais veulent continuer à faire partie de la société.



Nous vendons les licences et calendriers de l'Isère au prix que nous les achetons au secteur bouliste de la Tour du Pin sauf pour les + de 65 ans et les féminines qui les ont à moitié prix.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 18 octobre. Sept personnes composent le bureau nous allons faire une réunion prochainement pour définir les postes de chacun.

Devant le succès de cette année nous envisageons de maintenir les 128 doubles TD suivi d'un 64 D TD pour le dimanche 16 août 2015. Le lundi un 32 D 3^e division et un 32 D 4^e division suivis tous les deux d'un complémentaire gratuit. Notre journée découverte du sport boules sera le samedi 6 juin 2015 à partir de 14 heures. Nous avons fait passer une information auprès des écoles et du centre de loisirs.

En ce début d'année 2015 nous vous présentons nos meilleurs vœux.



Après avoir acquis et reconstruit la chapelle, les membres de l'association ont encore beaucoup donné cette année 2014, pour son aménagement intérieur et extérieur et en organisant différentes manifestations afin de récupérer les fonds nécessaires.

Les travaux :

- L'enduit intérieur (mélange de chaux aérienne et pigments) a été mis en place par les bénévoles. Cet enduit sera le support des fresques murales qui seront peintes en mai 2015 par l'artiste peintre, Leslie BERTHET-LAVAL.
- L'autel a été habillé d'un magnifique marbre de Carrare. Les tomettes en terre cuite, achetées à Oingt dans le Beaujolais, ont été posées bénévolement par un carreleur retraité, ainsi que les carreaux de la marche de l'autel.
- Le tabernacle et les deux portes des niches, qui sont de chaque côté de l'autel, ont été fabriqués et posés bénévolement également.
- Un généreux mécène a fait fabriquer et poser la porte et les fenêtres en chêne massif.
- Les grilles de protection ont été confectionnées et posées par nos soins, puis peintes gratuitement par un ami de l'association.
- La croix, taillée dans un chêne bicentenaire, a été mise en place par toute l'équipe. Celle-ci veille, comme autrefois, sur le village.
- L'excellente mémoire de notre patriarche, a permis de retrouver le vrai Saint Joseph, qui avait été mis en sécurité dans le clocher de l'église de Cessieu quand la chapelle commençait à être dégradée.

Les manifestations :

- La randonnée des deux chapelles du 08 juin 2014 a été un vrai succès avec 380 marcheurs.
- La messe du 03 août 2014 restera gravée dans les mémoires des 500 participants. Il n'y avait pas eu de messe depuis 60 ans. Dans ce cadre naturel, exceptionnel, avec la météo de la veille (pluie), il a fallu amener et épandre du gravier sur la terre boueuse. Un transport improvisé a permis d'acheminer les pèlerins sur place. L'Ave Maria de Gounod, entonné par un habitant de Civitella, a fait vibrer la foule et a été entendu jusqu'au village. Ensuite, c'est autour d'un apéritif et d'un repas cuisiné et servi par l'association, que les 280 convives ont continué cette journée. La parfaite entente entre le comité de jumelage, l'AEP, la commune et l'association a permis ces moments formidables dont on parlera longtemps dans les chaumières.
- Les nombreux bénévoles ont participé à la kermesse de l'AEP du 19 octobre 2014, qui reverse la moitié des bénéfices de cette manifestation, depuis trois ans, à l'association de la Chapelle.
- Enfin, l'association a participé à l'organisation de la transhumance du 24 octobre 2014, en aidant l'association « les Anons » dans différents domaines. Pour son compte personnel, l'association a confectionné des crêpes et promené, en calèche, le public jusqu'à la chapelle en attendant les moutons. C'est la deuxième année qu'on met à notre disposition ce magnifique attelage.



Les membres de l'association remercient tous les bénévoles et les donateurs qui participent à la réussite de ce beau projet. La prochaine randonnée des deux chapelles aura lieu le 14 juin 2015. Nous prévoyons l'inauguration de la chapelle pendant l'été 2015.

L'actualité peut être suivie sur notre site internet :
« <http://chapellesaintjoseph.wordpress.com/> »

Le premier samedi de chaque mois (sauf en Août).

Un départ a lieu à 13h30 du champ de Mars de CESSIEU.

C'est le rendez-vous des randonneurs !! Le covoiturage s'organise et nous partons à la découverte des villages voisins.

Cette année : nous avons parcouru environ 135 km en direction de Passins, Chassignieu, Pressins, Vénerieu etc... Prévoir de bonnes chaussures de marche, bâtons de randonnée, boissons et vêtements adaptés. La marche est d'environ 10 à 12 km et s'effectue en un seul groupe au rythme des responsables qui ont reconnu l'itinéraire auparavant. Durée : 2h30 à 3h.

Un goûter est organisé par les membres du bureau. Il est partagé sur le lieu de la randonnée. C'est aussi un moment convivial qui favorise les échanges...

Une adhésion de 13 euros permet de participer à toutes les randonnées de l'année. Pour les non adhérents : une participation de 2 euros est demandée pour la collation. Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans. Ils doivent être accompagnés d'un adulte. Les chiens sont acceptés mais doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. C'est pourquoi tous les participants doivent impérativement être couverts par une assurance responsabilité civile.

Informations :

Une marche exceptionnelle a eu lieu le : 17 Mai 2014.

Nous l'avons organisé avec des «Personnes à mobilité réduite» installées sur des joëlettes et conduites par nos amis les randonneurs. Ensemble nous avons marché à Cessieu et partagé un agréable moment en favorisant les échanges avec tous les participants. Nous pensons renouveler cette initiative : **Le Samedi 18 Avril 2015 !!**

Aussi nous invitons toute personne ayant des difficultés pour la marche à nous rejoindre pour profiter d'une découverte de la nature en joëlette.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Jeanine Doublier : Tel : 04 74 97 52 48

Chantal Cottaz : Tel : 04 74 97 40 98



L otissement «Les Ecureuils».

Fidèles à la tradition depuis plus de 25 ans, les habitants du lotissement les écureuils se sont retrouvés, le samedi 21 Juin 2014, autour d'un repas champêtre, dans les espaces verts du lotissement. Malgré beaucoup d'absents, plus de 35 personnes, se sont retrouvées autour du barbecue et ont dégusté les préparations culinaires réalisées par chacun. Cette journée est surtout l'occasion de revoir des familles qui n'habitent plus Cessieu, de fêter les anniversaires, naissances ou retraites des habitants, tout en passant une excellente journée. Promenade pour les dames et pétanque pour les messieurs ont occupé les participants, jusqu'à tard dans la nuit. Cette tradition, malgré le peu d'intérêt de certains, doit continuer. Elle permet d'accueillir les nouvelles familles, de faire connaissance et surtout de privilégier l'amitié des habitants du lotissement.



Il n'y a eu guère de changement pour cette année 2014. Nous ne faisons plus de voyage.



Nous nous retrouvons, tous les mercredis, pour jouer aux cartes ou au scrabble et partager un moment de convivialité. Notre assemblée générale s'est tenue le 11 janvier 2014. Nous avons organisé notre choucroute le 02 février 2014 qui a toujours autant de succès et plusieurs repas dans l'année

dans différents restaurants de la région. Le repas des « 80 ans et plus » a eu lieu le 12 avril 2014 et notre vente de boudins à la chaudière, le 26 octobre 2014.



Nous déplorons le décès d'Albert MEUNIER-BLANCHON et avons une pensée pour trois personnes ne pouvant plus adhérer au club.

Le Yoga, un art de vivre

Le Yoga Cessieutois vous permet de découvrir le YOGA dans une ambiance conviviale et sympathique, avec trois cours mixtes : Lundi à 14 h, Mardi à 8h45 (25% d'hommes) et à 18h. Les cours durent 1h30 et ont lieu dans la salle Multi-activités, en dehors des vacances scolaires. Vous pouvez faire un cours d'essai gratuit. N'hésitez pas à prendre contact, soit par mail : centreyogaturripinois@gmail.com, soit par téléphone: 04.74.97.37.17 (laisser votre message et votre n° de téléphone au répondeur). C'est aussi :

- **Journée Découverte** : dimanche 12 Octobre, visite d'un monastère Tibétains.
- **Journées YOGA** : dimanche 23 novembre 2014 et dimanche 7 juin 2015 à Cessieu.
- **Marché de Noël** : lundi 8 décembre à la Tour du Pin, découvrez des coussins de méditation et autres objets pour le yoga.
- **Journée DO-IN** : dimanche 25 janvier, apprendre à faire circuler l'énergie dans le corps.
- **Stage Yoga Détente, Méditation** : les 20,21 et 22 mars 2015 dans le Vercors.
- **Journée Détente à Aix** : sauna, jacuzzi, bains à remous....date à confirmer.
- **Yoga d'été** : Mardi soir à 18h : 23 et 30 juin, 7 juillet 2015.
- **Méditations** : 1 vendredi par mois (2 ans de pratique de yoga nécessaire)

Le Yoga nécessite une pratique régulière, rythmée, et beaucoup de patience pour arriver à cheminer vers un univers aux étapes de plus en plus abstraites. Il permet de libérer son corps et son esprit de façon équilibrée et en parfaite cohérence avec soi-même et le monde qui nous entoure.

Avec bienveillance et respect, ces enseignements millénaires nous montrent le chemin à suivre pour évoluer de manière harmonieuse, tout au long de notre vie.



Règles élémentaires de pratique :

Tenue souple et confortable. Manger léger avant la pratique. Penser à utiliser les informations amenées par les sens : vue, ouïe, toucher, odorat, goût. Si vous avez des douleurs, demandez conseil à l'enseignant, gardez votre pouvoir de discrimination « qu'est-ce qui est bon pour moi ». Les postures, en assouplissant le corps, se doivent d'être agréables et confortables. Les respirations se pratiquent sans essoufflement et nous permettent de maîtriser nos émotions. Les relaxations nous apprennent à nous détendre. La concentration nous amène à l'état méditatif. Toutes ces pratiques nous amènent à L'ETAT DE YOGA, c'est-à-dire vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres et retrouver la paix et la joie de vivre.

«Se sentir heureux de vivre, sans raison apparente juste en ouvrant les yeux le matin, apprécier l'air que l'on respire, n'est-ce pas une des meilleures raisons qui soient de faire du yoga ?»

Yoga Cessieutois : Mme Bailly Annie, bois de Cessieu, C.Y.T, association loi 1901, L.Henrion et Zarb C. 1 rue Joseph Savoyat, 38110, La Tour du Pin. réf 110301015.

Nous sommes une association de parents d'élèves de l'école primaire du Bois, créée en 2010 dans le but d'aider financièrement et de manière ponctuelle, l'instituteur de la classe unique.

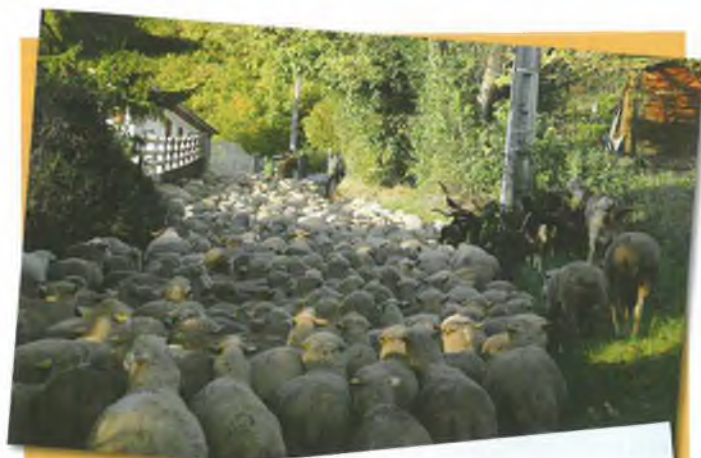
Après deux années sans manifestation, nous avons organisé en avril une grande chasse aux œufs à l'espace GANET qui fut un succès. Petits et grands ont passé une agréable matinée sous un beau soleil.

Le 24 octobre dernier, nous avons fêté le retour de la transhumance du berger Olivier Pongan et de ses 400 moutons qui ont passé 4 mois dans les alpages de Chartreuse.

Près de mille personnes étaient présentes le long de la montée du Bois afin de les accompagner.

A l'arrivée, pour se réchauffer, était proposé un aligot/saucisse. Cette soirée était placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Nous remercions tous les parents d'élèves sans lesquels ces manifestations n'auraient pu avoir lieu.



H andball

Avec 30 licenciés cette année, le handball Club de Cessieu a encore engagé 2 équipes dans le championnat UFOLEP Isère. Les 2 équipes ont plutôt bien démarré cette première partie de championnat, qui est reparti de plus belle après la trêve liée aux fêtes de fin d'année. La deuxième partie devrait être âprement disputée, à l'image du derby Cessieu 1 / Cessieu 2 qui donne toujours lieu à une chaude ambiance et une rivalité bon enfant, où chaque équipe a envie de faire mieux que l'année dernière, c'est à dire battre l'autre....mais toujours dans la bonne humeur!!!!

La formule Ufolep permet d'avoir des équipes mixtes, les buts féminins comptent double. Les matchs à domicile ont lieu les Lundis pour l'équipe 2 et les Jeudis pour l'équipe 1, de 20h30 à 22h, et sont toujours suivis d'une 3ème mi-temps au cours de laquelle on « refait le match », mais dont l'objectif principal est de partager un moment de convivialité autour d'un verre et d'un buffet. Les supporters, pom-pom girls et autres, sont évidemment les bienvenus !

Le Bureau est composé de :

Michaël Baraban, Président

Isabelle Fournier, Trésorière

Didier Tainturier, Secrétaire.



Nous sommes joignables les lundis et jeudis aux horaires d'entraînements....

Le Handball Club de Cessieu, profite de l'occasion qui lui est donnée à travers ce bulletin municipal pour remercier ses partenaires.



Le club de danse country «COUNTRY DANCERS FOREVER» vient d'entamer sa 4^{ème} année d'existence.

Avec un nombre d'adhérents égal depuis sa création, il peut envisager l'avenir avec sérénité.

Nous participons chaque année aux manifestations telles que le TELETHON, la fête de l'Ane, la fête de la musique, les illuminations etc...

Nous assurons également de nombreuses démonstrations, notamment dans les maisons de retraite de la région (Jean Moulin, Le Vion, La Colline aux Oiseaux etc...). Notre prochaine manifestation sur la commune sera une après midi danses à la salle des fêtes le 12 Avril 2015.

Les cours sont toujours donnés par notre professeur (diplômée NTA FFD) Chantal, et sont prodigués à la salle du Colombier le Jeudi soir.



A.S.C. Gym Détente

C'est parti pour une nouvelle année sportive et conviviale en musique et c'est encore un succès pour l'association.

La gymnastique est accessible à tous, quel que soit votre niveau, c' est un formidable trait d'union entre toutes les disciplines, dynamique, diverse, imaginative et se pratique dans une ambiance récréative et détendue.

L'adage "bouger, c'est la santé" prend alors tout son sens. Les bienfaits du sport ne se démontrent plus : lutte contre la sédentarité, stress au travail....

Cette année encore, nous pourrons compter sur Geoffrey, coach sportif pour nous faire travailler les activités musculaires, respiratoires, articulaires dont la variété et l'intensité sont amenées par l'utilisation de matériel.

Un cours de zumba a lieu depuis quelques années, c'est un cocktail détonant et ludique qui allie fitness, danse, plaisir antistress et perte de calories.

L'ambiance chaleureuse fait de ces cours un moment de détente et de liberté.

Geoffrey BLUSSEAU, moniteur diplômé, anime les trois cours à la salle du Colombier :

- Lundi de 19h30 à 20h45,
- Vendredi de 9h15 à 10h30,
- Lundi de 20h45 à 21h30 (zumba).

Les personnes qui souhaitent mieux connaître notre activité peuvent se renseigner auprès de :

- Mme Freddy SAUNIER au 04 74 33 43 93
- Mme Renée BEL au 04 74 88 31 96.



Lors de notre Assemblée Générale du 1er octobre 2014, un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : LUIS Sarah
- Trésorière : GNERUCCHI Marina
- Secrétaire : LUIS Laurence

Les Membres : RIVIERE Isabelle, ROESCH Christine et VERT Christine.

L'effectif est de 52 adhérent(e)s environ. La formation de HIP-HOP rencontre un succès, suite à l'intervention du Professeur lors des activités périscolaires. Par contre pour la section Modern-Jazz, c'est plutôt le contraire, le nouveau rythme scolaire fait du tort, comme dans beaucoup d'autres activités et dans toutes les communes car nous enregistrons une perte d'une vingtaine d'adhérentes (surtout dans les groupes des petites) ce qui fragilise la trésorerie. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues pour compléter les cours. Les inscriptions sont toujours possibles à ce jour.

Les cours sont toujours animés et dirigés par Johanne depuis le début de la création de l'association. FITNESS, STEP, CARDIO et Renforcement Musculaire sont les activités des cours adultes Pour le reste des cours enfants, allant de 4 ans à 16 ans, et adultes, c'est toujours des chorégraphies de Modern jazz qui sont apprises pour ensuite les présenter lors du gala de juin. Notons et retenons la date du samedi 13 juin 2015. En ce qui concerne le gala du début d'année, pour des raisons financières, il sera organisé en entente avec et à Dolomieu le samedi 31 janvier 2015.

Nous remercions les personnes qui participent à la vie de l'association, couturière/costumière, les bénévoles et les parents pour la confection des pâtisseries et autres amuse bouches pour les buffets lors des galas. Nous remercions, également, la municipalité pour le prêt des locaux (salle de sport et salle des fêtes).

L'association se tient à votre disposition pour toutes festivités ou animations dans le village ou ces alentours. Rythm 'Dance était présente pour le téléthon 2014.

Horaires des cours :

« Modern Jazz »

- Groupe 4 – 6 ans : Mercredi de 15h00 à 16h00,
- Groupe 6– 8 ans : Mercredi de 15h00 à 16h00,
- Groupe Hip- Hop : Mercredi de 15h30 à 16h30,
- Groupe Ados : Mercredi de 16h00 à 17h00,
- Groupe Adultes : Mercredi de 18h15 à 19h15.

« Fitness /Step »

- Groupe Adultes : Mercredi de 17h00 à 18h00,
- Groupe Adultes : Mercredi de 19h15 à 20h15.



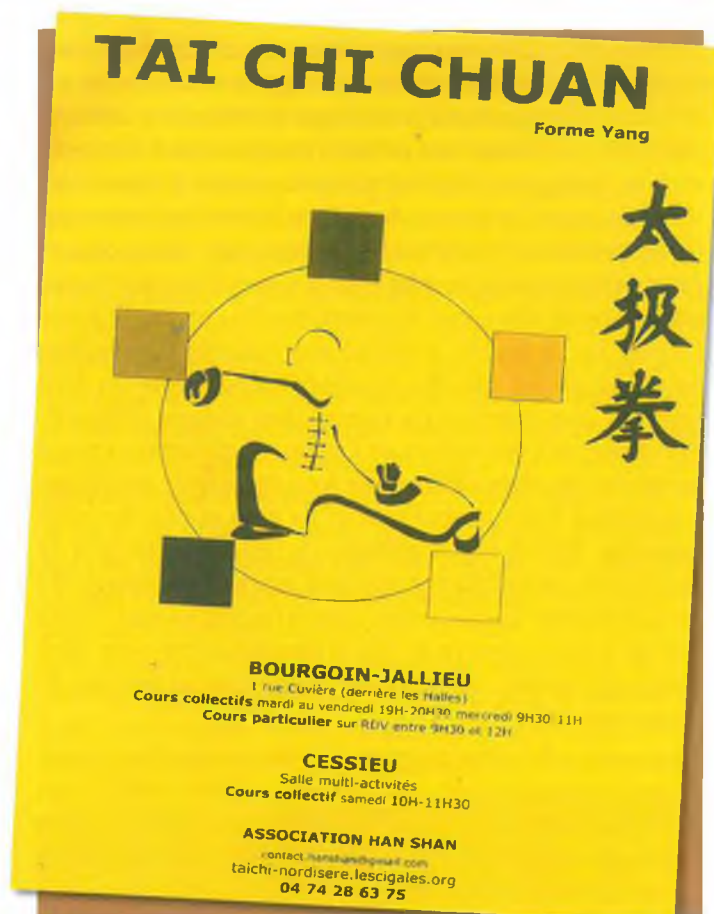
Nous souhaitons à toutes nos adhérent(e)s une très belle saison 2014/2015, mérite et courage aux personnes essayant de faire vivre et perdurer ces associations essentielles à la vie de nos villages !

Une méditation en mouvement.

Le premier mouvement du Gd enchainement (le cœur de la pratique) commence par une simple élévation des bras devant soi, à la hauteur des épaules, paumes tournées vers le ciel, suivie d'un mouvement de descente, paumes tournées vers la terre.

Simplicité du geste, contenant déjà les bases du T'AI CHI : se tenir debout entre Terre et Ciel,

- calmer le mental en ramenant vers le bas tout ce qui trouble l'esprit.
- Pratiquer le T'AI CHI, c'est mener un apprentissage des gestes qui constituent la grammaire du Gd enchainement, et en parallèle, une écoute intérieure, qui n'est possible qu'en apaisant le cœur.
- La pensée chinoise traditionnelle, est non dualiste, le corps et l'esprit le visible et l'invisible, le matériel et l'immatériel doivent être en harmonie.
- Le Gd enchainement se poursuit par un pas et un changement de direction, initié par la taille.
- La taille, comme le moyeu d'une roue est le centre de commandement des mouvements.



Pour l'occidental, toute prise de décision passe par l'intellect, voilà un premier obstacle difficile à franchir !

Se déplacer avec aisance, dans une économie de moyens, en apaisant le mental, tel est le paradoxe du T'AI CHI.

Le T'AI CHI CHUAN, est un art martial, où la maîtrise n'advient réellement que lorsque l'action fait corps avec la méditation.

Yves CARAYON

Scrabble

Vous aimez le scrabble ?

Au sein du scrabble de CESSIEU, nous pratiquons la méthode Duplicate. Les rendez-vous ont lieu tous les vendredis à 14h, salle du foyer du 3eme âge.

Vous souhaitez nous rejoindre, venez nous rencontrer et faire quelques essais, vous adhèrerez ensuite si cela vous satisfait.

Il vous suffira alors de devenir adhérent à la bibliothèque. Le montant de la cotisation est de 13 euros (cette cotisation ouvre le droit au prêt des livres).

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner

Au 04 74 33 22 02 Jeannette TROLLET,
ou au 04 74 33 40 94 Suzanne LAUBIN.



L'année 2013/2014 s'est terminée dans la difficulté sportive. Descente de l'équipe seniors en catégorie inférieure, et par la même, fuite de certains joueurs vers d'autres clubs. Difficulté également au niveau des enfants, seulement 6 à 7 joueurs dans les catégories u7/u8/u9 qui s'avèrent être le futur vivier de nos équipes de jeunes. Aussi nous avons mis l'accent sur le recrutement et la promotion de notre club. Notre objectif étant de faire évoluer tous les enfants quel que soit leur niveau, nous sommes donc allés à la rencontre de certains et avons fait marcher le bouche à oreilles pour d'autres. Les résultats ne se sont pas fait attendre et aujourd'hui nous pouvons donc compter une vingtaine de joueurs dans chaque catégorie. Principalement des enfants de Cessieu dont certains étaient partis vers des clubs voisins, mais aussi des enfants des villages à proximité ayant entendu parler de nous et désirant nous rejoindre. Preuve que la politique du résultat à tout prix ne fonctionne pas toujours et qu'il faut apprécier et essayer de faire progresser chaque enfant dans le respect mutuel. Notre grande fierté se trouve là, quand certains se trouvent dans l'obligation ou pas... de fusionner pour exister et prendre de l'importance !!!!

Côté seniors, le même programme a été mis en place et ainsi, de neuf joueurs restant, nous sommes passés à trente sept licenciés. Grâce aux efforts des membres du bureau, nous avons pu monter une deuxième équipe seniors. Nous encourageons donc tous les joueurs venus ou revenus au club à respecter leur engagement et à prendre du plaisir dans la pratique du sport.

Côté administratif, le bureau a été reconduit dans son intégralité et renforcé par de nouveaux membres. Nous tenons une réunion par mois afin de gérer le quotidien et organiser les différentes manifestations. A ce propos, il est à noter que notre vide greniers du 31 août a été un véritable succès populaire, pour cela, il nous a fallu beaucoup de forces vives et de bonnes volontés. Aussi j'adresse un énorme remerciement à tous ceux qui nous ont donné la main, il en va de la bonne santé du club car il s'agit de l'apport financier le plus conséquent. J'espère que tous, riverains, employés communaux, élus et autres comprendront que nous mettons tout en oeuvre pour que cette journée se déroule le mieux possible, sachant qu'il s'agit sûrement de la manifestation attirant le plus de visiteurs sur notre belle commune.

Enfin je remercie la municipalité pour les locaux et les superbes terrains qui font des envieux chez nos visiteurs.

Hervé Montfollet

Catégorie baby

"Allez les petits!" Ils sont minuscules sur l'immense pelouse et persuadés que le terrain de foot est aussi rond que leur ballon. Ils tirent des "pointus" car "ça part tout seul"... souvent à côté d'ailleurs. Ils arborent des chaussures à crampons telles des stars mais ne savent pas faire leurs lacets. Ils n'écoutent pas le coach mais s'entendent très bien pour tricher sur le score. Vous les avez tous reconnus ce sont les loustics du club, les farfadets du petit pont, mes experts de la "transe vert sale" pas encore des libéros mais déjà libérés des contraintes footballistiques dont ils se moquent comme de leur première culotte. J'ai nommé les "baby-footeux" du mercredi, Olé!!!!

Lecomte Emmanuel



Catégorie u7/u9

Après une saison 2013/14 chaotique la nouvelle s'annonce sous de plus beaux jours. Les effectifs sont toujours aussi difficiles à prévoir dans cette catégorie, aussi nous sommes heureux d'accueillir de nombreux nouveaux petits joueurs (16). Ces enfants nés en 2006/2007/2008 sont pris en charge par deux jeunes joueurs de Cessieu, Hugo Houste et Alexis Dos Santos. Une osmose entre parents et joueurs est en train de naître grâce à la disponibilité et à l'investissement des deux entraîneurs. Sûr qu'avec le travail et le plaisir de se retrouver le mercredi et le samedi, nos enfants feront de gros progrès et assureront la relève de demain.



Catégorie u11

Les jeunes u10/u11 de l'entente Cessieu/Sérézin se portent bien. Après une belle saison 2013/2014 ponctuée par un tournoi de l'ascension sur Béziers, où la plage a mieux réussi à nos joueurs que les terrains. Nous voilà repartis pour une nouvelle saison de football. C'est avec un effectif de 16 joueurs, pour beaucoup débutants, que nous construisons progressivement un collectif qui doit nous permettre de rivaliser avec les clubs du secteur. Les résultats de début de saison sont encourageants d'autant qu'une marge de progrès significative est possible.

Le groupe solide s'organise autour d'un noyau de 7 joueurs évoluant côte à côte depuis 6 ans déjà. Nos entraînements ont lieu les mardis et vendredis en fin de journée.



Catégorie u13

Pour cette saison 2014/2015, nous sommes deux à entraîner les u13, Pauletto Anthony et Labrosse Frédéric. Nous nous entraînons les mardis et jeudis de 18h30 à 20h, avec une présence assidue des ados. Nous avons un effectif de 17 enfants âgés de moins de 13 ans, ce qui correspond à des pré-adolescents de 6^{ème} et 5^{ème}. Nous avons effectué un mini championnat (poule de brassage) pour déterminer le niveau de notre équipe. Nous avons rencontré des difficultés pour bien y figurer (4 défaites pour 1 victoire). Malgré ce parcours, nous sommes placés en 1^{ère} division, mais nous allons faire de notre mieux pour bien figurer dans cette compétition afin de prendre du plaisir ainsi que représenter au mieux les couleurs de AS Cessieu.



Catégorie u15.

Cette année, nous avons réussi le pari de recréer une équipe u15. Pour nous la difficulté réside dans le fait de devoir passer de 7 à 11 joueurs sur le terrain par rapport à l'année précédente et à la catégorie u13. Nous devons donc recruter au moins une dizaine de joueurs, mission réussie, voire mieux, bien mieux.... l'effectif actuel s'élève à 24 enfants.



Le groupe est très motivé, discipliné et à l'écoute des coaches. La très bonne ambiance aidant, les résultats sont plus que satisfaisants et les progrès réalisés sont remarquables. L'encadrement, les parents et les spectateurs, toujours plus nombreux, prennent un immense plaisir à regarder évoluer cette équipe à l'état d'esprit remarquable.

Catégorie seniors

En cette saison, le groupe seniors de l'AS Cessieu se trouve un second souffle après la saison dernière qui fut pour le moins mouvementée; en perte de joueurs et de résultats, le groupe se retrouve avec non pas une mais deux équipes avec l'arrivée de sang neuf mais aussi d'anciens du club qui veulent redonner vie à nos couleurs. De plus le recrutement d'un nouvel entraîneur extrêmement motivé et fédérateur, apporte le "plus" qui offre une bonne perspective pour cette saison qui s'est pour le moment très bien engagée avec pas moins de cinq victoires sur cinq matchs de championnat ainsi qu'un beau début de parcours en coupe de l'Isère en atteignant le quatrième tour, qui reste à jouer pour l'équipe première et des résultats mitigés mais encourageants pour la réserve, qui reste très motivée. Alors n'hésitez pas à venir supporter les équipes du club, nous comptons sur vos encouragements.



Catégorie vétérans

Le plaisir de se retrouver le vendredi soir est toujours aussi présent, même si, avec les années qui s'accumulent, les efforts sont de plus en plus difficiles et les corps meurtris. La moyenne d'âge étant de 45 ans, il serait appréciable de rajeunir l'équipe, aussi tous ceux qui seraient intéressés pour nous rejoindre, seront les bienvenus. Mais ne boudons pas notre plaisir, celui de jouer sans oublier de partager un bon repas à l'issue des matchs, l'esprit vétérans passe par ces moments d'amitié.



L'assemblée générale de l'association s'est déroulée fin septembre. Le bilan de l'année scolaire 2013-2014 a été présenté. Merci encore aux enseignants, aux représentants de la municipalité et aux parents présents à cette occasion.

Audrey SABATHE reste à la présidence cette année mais quelques changements sont tout de même à noter. Murielle BARABAN secrétaire depuis plusieurs années a laissé sa place à Céline BERTHOLET secondée par Fabien BENARDEAU vice-secrétaire. Harmony JACQUET est passée du poste de vice-présidente au poste de trésorière. Aurélie CHAMBAUD a quitté son poste de trésorière mais reste vice-trésorière pour les épauler encore une année.

Quelques membres actifs ont quitté le Sou et ont été remplacés par des nouveaux venus. L'association compte une vingtaine de membres actuellement.

Le Sou des Ecoles a pour but d'aider au financement des activités, des fournitures et des sorties scolaires.

Plus de 300 élèves étant scolarisés à Cessieu, le financement est toujours important.



Plusieurs manifestations ont été organisées au cours de l'année 2014 :

- **Le Bouilli** : comme chaque année le bouilli se passe le 11 novembre avec des repas servis à table ou à emporter. D'année en année nous remarquons que le nombre de repas vendus est en baisse mais les bénéfices restent importants.
- **L'Arbre de Noël** : le spectacle de Noël a connu un véritable succès encore cette année, il a été apprécié des petits et des grands. Le Sou des Ecoles a offert un cadeau individuel, à chaque enfant présent ou non présent à l'arbre de Noël.
- **La Vente de brioches** : elle s'est déroulée au mois de mars sous la pluie mais dans la bonne humeur. Les résultats sont stables malgré encore un manque de bénévoles.
- **La Bourse à la Puériculture** : c'est une nouvelle manifestation que nous avons mis en place cette année. Nous avons organisé, au mois de mai, cette vente d'articles de puériculture, de vêtements d'enfants, de jouets et de livres d'occasion dans le gymnase. Pour une première manifestation le bilan était positif, nous pensons donc renouveler l'opération en 2015.

- **La Vente de fleurs** : toujours en collaboration avec « Fayet Horticulture » à St Victor de Cessieu, qui nous reverse 20% sur les ventes effectuées au nom du Sou des Ecoles.

- **La Kermesse** : Au mois de juin, nous avons clôturé l'année avec la kermesse. Cette journée a été une réussite tant au niveau du temps que des bénéfices. La journée a démarré par le spectacle des écoles avec une intervention des anciens élèves de M. Bertholet qui voulaient lui souhaiter une bonne retraite, suivi de la paëlla à midi et des stands de jeux l'après-midi. La journée s'est terminée par le tirage de la tombola.

Grâce aux bénéfices de ces manifestations et à la cotisation demandée en début d'année scolaire, le sou a financé les sorties et spectacles des écoles maternelles et primaires ainsi que certains équipements pour les écoles.

Rendez-vous lors de nos prochaines actions :

- La Vente de brioches : le 21 MARS 2015
- La Bourse à la puériculture : le 22 MARS 2015
- La Vente de fleurs durant tout le mois de MAI 2015 chez M. FAYET à St Victor de Cessieu. Ne l'oubliez pas, un pourcentage est reversé au Sou des Ecoles si vous précisez que vous venez de notre part.
- La Kermesse : le 20 JUIN 2015
- Le Bouilli : le 11 NOVEMBRE 2015
- L'Arbre de Noël : le 11 DECEMBRE 2015

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!!

N'hésitez pas à vous porter volontaires pour nous rejoindre !

Comme le dit notre slogan :

«PARTICIPEZ, VOS ENFANTS VONT EN PROFITER !»

Composition du bureau :

- Présidente : Audrey SABATHE
- Trésorière : Harmony JACQUET
- Vice-Trésorière : Aurélie CHAMBAUD
- Secrétaire : Céline BERTHOLET
- Vice-Secrétaire : Fabien BENARDEAU



Pour nous contacter :

soudesecoles@yahoo.fr

Sans oublier notre page FACEBOOK :

<http://www.facebook.fr/sou.des.ecoles.fr>

Au cours de la saison 2013/2014 seize adhérentes ont participé aux diverses rencontres ou manifestations de l'Association :

- Les ateliers mensuels : cartes, scrap, ou mini albums, parfois "décontractés" avec Marie Christine ou Blanche qui trouvent des petites réalisations sympas, et les ateliers programmés et plus élaborés, sous l'instruction des diverses intervenantes, Christelle Pontet ou Véronique Cappe, sont toujours agréables et bien appréciés.
- En novembre 2013, nous étions présentes à l'expo Photos organisée par le club "Les Louvards".

Bien sûr nous avons participé au Téléthon avec un stand de vente de cartes de vœux, confectionnées par toute l'équipe soit individuellement, soit au cours de séances très appliquées.

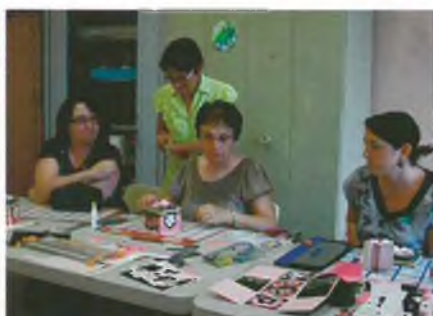
Et bien sûr, nous n'oublions jamais de célébrer rituellement, l'année nouvelle, les Rois, ou la fin de la saison. C'est avec plaisir que nous participons à tous ces moments cordiaux et sympathiques. Pour cette nouvelle saison, de nouvelles participantes ont rejoint l'équipe et un scoop depuis octobre,

une antenne «atelier couture» se produit chaque jeudi sous la responsabilité de Colette Lanfray. Ce sont seulement des rencontres et non pas des cours de couture

Pour le moment, onze couturières se retrouvent au local du Foyer des Jeunes en attendant la réfection de la salle du RAM qui sera d'accès plus facile car elles apportent leur machine à coudre et leur matériel. Nous nous entraînons pour la coupe et la confection du vêtement ou autre chose.

Nous allons poursuivre nos activités tout au long de cette nouvelle saison 2014/2015. Les ateliers mensuels (cartes etc..) se déroulent toujours au local du RAM (ancienne école maternelle) dans une salle très pratique, très bien éclairée, toujours bien chauffée l'hiver. Et nous remercions la municipalité pour la mise à disposition.

Si vous voulez vous renseigner pour les ateliers mensuels vous pouvez appeler : Blanche au 06 78 56 26 66 ou Marie Christine au 04 74 88 32 25. Pour les rencontres «couture», Colette Lanfray au 09 51 60 42 50.



Saison 2013 - 2014

Beaucoup de satisfactions dans les résultats et dans la progression de nos jeunes joueuses et joueurs. En poussines, 10 victoires en 15 rencontres. Les benjamines ont évolué dans la poule qualificative aux finales départementales.

Les minimes, pour leur 1ère saison en ligue des Alpes se sont qualifiées assez facilement pour la 1ère division. Elles ont ensuite affronté des équipes plus aguerries avec des joueuses plus grandes en taille et en moyenne d'un an plus âgées. Une expérience très profitable pour l'avenir.

Les cadettes aussi se frottaient pour la première fois au niveau région. Peu de victoire, mais des progrès certains en côtoyant des équipes plus expérimentées.

Encore une belle saison pour les juniors, avec, tout d'abord une qualification pour le championnat inter région, puis un très beau parcours en coupe de France. Après avoir éliminé l'équipe Varoise de Soliès Farlède en 16ème de finale, puis les Savoyardes de Challes les Eaux en 8ème, elles se sont inclinées en ¼ de finale face aux Parisiennes du Stade Français. Le match s'est déroulé au gymnase de Cessieu, et les 2 équipes ont enthousiasmé les quelques 250 personnes venues assister au match.



A 10 minutes de la fin de ce match les 2 équipes étaient encore à égalité, mais les Cessieutoises, dont l'effectif de l'équipe était amoindri par les blessures, ont perdu pied dans les dernières minutes face à des Parisiennes au complet et nettement plus grandes et plus athlétiques que nos juniors. Mais quelle belle expérience et que de beaux souvenirs. Tous ces résultats sont la récompense du travail et de l'investissement fournis par les joueuses les entraîneurs et les dirigeants.



Marylie LIMOUSIN vice championne d'Europe pour la deuxième année consécutive avec l'équipe de France U 18 F. Pour la 4ème année consécutive, Marylie a été

sélectionnée en équipe de France jeunes, et décroche avec l'équipe des U 18 F une 2ème médaille d'argent au championnat d'Europe.. Sa formation à l'INSEP terminée elle a intégré cette saison l'équipe de Villeurbanne en National 1.

Saison 2014 - 2015

Une nouvelle saison et une activité toujours soutenue au sein du club de Cessieu.

Le club de Cessieu ne comportant pas d'équipe senior au niveau région, nos juniors, qui changeaient de catégorie, ont choisi de s'expatrier. Laurie et Emilie font leurs débuts en national 3 et doublent en excellence région aux Vallons de la Tour. A St Victor, Marie et Lucie sont titulaires en pré national et Camille et Fanny doublent en pré nat et en département. Toujours en région, pour Camille à Nivolas et pour Inès à Gerland Mouche.

Mais nos plus jeunes, bien boostées par les succès de leurs aînées obtiennent déjà de bons résultats en ce début de saison.

Cadettes U17F : Malgré un début de saison compliqué, où en raison des blessures, nos cadettes se retrouvaient souvent à 7, voire à 6 seulement pour les matchs, elles réussissent à se qualifier pour la première division région. Un challenge assez ardu à relever pour le coach, Manu MANGON (co assisté de Marine CORDIER), et ses joueuses Lison FOURNIER, Estelle GABROVEC, Eléa LEOTHAUD, Pauline MARTINS NOGUEIRA, Lina MEHAMHA Andréane BAILLY, Sarah DJAFAR, Clara BEDIC et Clara HOUTRY.



Minimes U15F : Pour cette 2ème année en ligue des Alpes, Maud BAILLY, Solène CORDIER, Lucie DUVERNE, Auriane GABROVEC, Elisa OTT, Mathilde OTT, Candice LUCE, Manon



TRILLAT et Joana SPEAS, entraînées par Marc FURNO et coachées par Sandrine DUVERNE se sont elles aussi qualifiées pour la 1ère division. Les équipes semblent d'un niveau assez homogène et cela promet un bon championnat très disputé et de belles rencontres en perspectives.

Benjamines U13 : Dans cette catégorie une quinzaine de joueuses à Cessieu. Afin de pouvoir faire jouer au maximum ces joueuses une entente a été formée avec les Vallons de la Tour.



Equipe benjamines entente Cessieu BVT : Alessia CORSINI, Tiffany JOUBERT, Lucie CHIQUET, Sahteen DEMILLERES VERGNAIS, Laurine DURAND de Cessieu et BARRAZUTTI Anaëlle, Mariette ERBS, Lou GROS BALTAZAR, Lison PRECLOUX et Nolwen RABATEL du BVT forment cette équipe entraînée et coachée par Robin CROCHAT. Après un très bon parcours en première partie de championnat elle a gagné sa place en poule qualificative au titre départemental. Sahteen DEMILLERES et Laurine DURAND sont en pré sélection Isère 2003, et 8 poussines ont été remarquées lors de la première journée de détection des 2004.

Benjamines U13 équipe Cessieu : Mathilde BATTIER, Marine CHARRIN, Sophie DIOGO, Elisa LYONNARD, Camille QUINZIO, Maëlle KHATTAB, Léa FOLCARELLI, Joy RODRIGUEZ, Loane VILLEBRUN et Carla CORSINI. Entraînées par Robin CROCHAT et Laurie RIBEIRO qui est aussi leur coach elles sont motivées et font des progrès encourageants.

Poussines 1 nées en 2004 : Léa BEL, Amelle BENJAOUÏ, Zoé ECHE, Noémie ERBS, Marie PARISE, Nadège RABILLOUD. Entraînées par Robin et managées par Rachel ERBS elles se sont qualifiées pour faire la suite de la saison dans la catégorie «expertes».



Poussines 2 nées en 2004 et 2005 et 2006 : Dans cette équipe, créée en cours de saison afin de donner plus de temps

de jeu à chaque joueuse, on compte 2 mini poussines Juliette BAILLY, Ombelyn DEMILLERES VERGNAIS, 2 poussines 1ère année Maya GALLIEN, Manelle KENOUCHE, et 3 poussines 2ème année, dont 2 débutantes Gladys BRUYERE, Lina BOUCENINA et Morgane LEJEUNE. Cette équipe est coachée par Andréane BAILLY et Marine CORDIER. Les 2 équipes poussines s'entraînent ensemble sous la direction de Robin.

Mini poussins mixtes, Ils et elles sont nés en, 2006 et

2007 : Ethan ALBI, Thomas DE BELVAL, Lilou CECILLON, Tom DREVET et Emma PAQUE, s'entraînent le jeudi à 16 h 30 sous la direction de Robin CROCHAT et Agnès CHIQUET. Engagés en FFBB et au rythme d'environ un match tous les 15 jours, ils rencontrent des équipes du Nord Isère. Motivés, battants, ils prennent beaucoup de plaisir à jouer.



Les babies sont nés en 2008 et 2009 : Clara BONNAIRE, Jade DIENET, Salomé GUICHARD, Lilou VANDERMARLIERE, Bluenn SABATHE, Kilian BOITEL Alex CECILLON, Adrien CROCHAT, Emilien DI BIN, Alexis DURAND, Maxime DURAND TERRASSON, Mathias ESCRHUELA, Célian ERBS, Tom MATRAY, Gabriel QUINZIO. Ils découvrent les rudiments du basket, le vendredi à 15 h 45, au cours d'exercices ludiques, gérés par Robin CROCHAT et Matthieu QUINZIO. En catégorie Baby basket, les 2008 participent, environ 1 fois par mois, à des plateaux.



Loisirs féminines : entraînement ou match le mardi soir à 20h15.

Seniors masculins détente : Les entraînements et les matchs, ont lieu le vendredi à 20h30

Au basket, je joue, j'encourage, je respecte pour que le sport soit aussi et surtout un plaisir.

Pour suivre l'évolution de nos équipes ou des renseignements complémentaires vous pouvez nous rendre visite sur le site internet www.cessieubasket.com

Nous remercions vivement tous ceux qui se dévouent tout au long de la saison, pour entraîner, encadrer, arbitrer, organiser les manifestations du club.

Nous avons réussi cette année à motiver de nouvelles personnes, que nous remercions, à s'investir dans l'organisation qui entoure les matchs (mise en place du matériel et rangement) et à se former à la tenue des tables de match. Une aide appréciable qui permet aux dirigeants et aux entraîneurs de préparer plus sereinement chaque rencontre.

Nous recherchons toujours des arbitres, soit pour officier en championnat soit pour arbitrer nos jeunes ou les former à l'arbitrage.

Composition du bureau :

Présidente : Suzanne LAUBIN

Vice présidente : Annick LIMOUSIN

Trésorières : Véronique BAILLY et Karine TEILLON

Secrétaire : Rachel ERBS

Nos manifestations :

Les dates à retenir pour la saison 2014-2015

Samedi 24 janvier : tournoi jeunes.

Samedi 07 février : vente de brioches.

Dimanche 1^{er} mars : loto

Dimanche 7 juin : tournoi seniors mixtes.

Merci à vous tous qui allez nous lire et qui nous réservez un bon accueil lors de notre vente de brioches sur la commune, et merci à tous ceux que nous sollicitons au gré de nos manifestations et qui par leur participation active ou matérielle participent à leur succès.

Bonne Année 2015 à tous, joueuses et joueurs, dirigeants, sans oublier les fidèles supporters qui viennent encourager nos équipes en toute sportivité.

A ssociation Lolonyo «Aimons-nous»

Une association d'échanges et d'aides humanitaires.

- Elle a pour objectif d'aider au développement socio-économique, à la scolarisation, à la culture et à l'amélioration sanitaire de la population surtout rurale notamment dans la préfecture de l'Avé au TOGO.
- Parrainage aux enfants pour l'éducation et aux soins primaires et plusieurs autres projets de dimensions humanitaires et culturelles tels que l'organisation des chantiers avec les jeunes et adultes volontaires dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture et de la protection de l'environnement.

Comme toute jeune association nous sollicitons vivement votre concours en devenant membre actif, en nous apportant une aide matérielle à la hauteur de vos possibilités, en participant bénévolement à nos différentes actions, en nous faisant part de vos idées, suggestions etc.....

Le bureau est composé de : Présidente : Véronique ROURE
Trésorier : Michel ROURE
Secrétaire : Amélie ROSADO

2 route du pont du diable 38110 Cessieu - Tél : 04 74 33 47 52 - michelroure@sfr.fr

Programme pour l'année 2015 :

Soirée du TOGO : animations, expositions ventes, repas et autres surprises le samedi 10 octobre 2015. Voici quelques actions de Lolonyo au TOGO : remise d'articles scolaires dans un collège, remise de machine à coudre à un jeune tailleur.....



Les adhérents du comité F.N.A.C.A. – U.M.A.C. de Cessieu se sont réunis en assemblée générale le vendredi 10 octobre 2014 pour faire le point sur l'année écoulée. Après la remise des cartes d'adhérents 2015 et des calendriers, la séance a débuté par une minute de silence observée à la mémoire Marcel DESPORTES, Eliane GUILLAUD et Franck VOLPI tous trois disparus dans l'année. Nous renouvelons nos condoléances à ces familles amies dans la peine.

Les bilans, tous positifs, ont été approuvés à l'unanimité et la composition du bureau reste identique. Les manifestations seront toutes reconduites en 2015, à savoir le tirage des rois le 17 janvier, la vente de boudins à la chaudière le 8 février, un repas familial le samedi 11 avril à la petite salle des fêtes, une autre activité festive reste à programmer en juin et enfin le banquet du 11 novembre.

Nous serons présents aux cérémonies et commémorations habituelles qui débiteront le jeudi 19 mars pour le 53^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie, le 8 mai victoire sur le nazisme, le 27 avril journée souvenir aux déportés, le 8 juin journée souvenir des morts en Indochine, le 18 juin appel du général De Gaulle et le 11 novembre jour anniversaire de l'Armistice de 1918.

Si nous pouvons regretter une participation très moyenne aux cérémonies commémoratives à Cessieu, nous avons très bien fini l'année avec une participation massive à la cérémonie du 11 novembre des enfants des écoles avec leurs professeurs, leurs familles, parents et amis et aussi des habitants de la commune.

Encadrés par leurs enseignants, des enfants ont lu des lettres de poilus à leurs familles, d'autres le message de l'U.F.A.C. et tous ensemble ils ont entonné une vibrante marseillaise.

Une exposition photos, livres et gravures d'époque avait été mise en place à la salle Louis BEL par monsieur LECOMTE.

Félicitations et merci aux enseignants qui se sont impliqués et ont encadré les enfants à la cérémonie, merci également à madame Véronique DEPLAGNE adjointe responsable des écoles.

Pour information, la collecte des bleuets de France nous a permis de remettre un chèque de 147,76 euros au service de l'O.N.A.C., un grand merci aux donateurs et à nos collectrices.

Cette année 2014, trois anciens combattants ont été honorés. D'abord, le 19 mars, Joseph DEMEURE a reçu la médaille de reconnaissance de la nation puis Jean RAYMOND la médaille commémorative d'Algérie.

J'ai gardé pour la fin la récompense la plus haute, la plus fabuleuse, c'est à dire la remise de l'insigne de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur à Georges COTTON. C'est le général ROUGELOT, ancien directeur de l'O.N.A.C. Isère, qui lui l'a remise en mairie de Cessieu à la salle Louis BEL. Georges COTTON, très ému et surtout très fier, était entouré de sa famille, de ses amis anciens combattants et de 30 porte drapeaux. A noter également la présence, lors de la cérémonie, de madame la députée Joëlle HUILLER, de monsieur le maire de Cessieu Christophe BROCHARD ainsi que ses adjoints et conseillers municipaux, de monsieur Roland CORSAT ancien maire, de monsieur Alain BLONDEL maire honoraire et de monsieur Denis MION président cantonal du souvenir français.

Après 4 années d'attente, 3 dossiers renouvelés, le 29 avril 2014 le journal officiel nous annonçait : «Par décret du président de la république, Georges COTTON était nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur»

Bravo et félicitations à notre ami Georges grand serviteur de l'état.



19 mars



8 mai



8 juin



11 novembre



Où en est l'aérodrome de Cessieu?

Bien sûr, 3AC préférerait vous parler de paysages magnifiques, de voyages féériques, de notre belle région vue « d'en haut ». Malheureusement l'actualité est tout ce qu'il y a de plus « terre à terre », pas du genre à avoir la tête dans les nuages, hélas.....

La dénonciation de la convention de gestion par la CCI Nord-Isère

Après bien des errements, la CCI Nord-Isère avait conclu en 2002 avec les Ailes Dauphinoises pour gérer l'aérodrome, une convention d'autorisation d'occupation temporaire d'une durée d'un an (!) avec tacite reconduction ; la durée de cette convention étant en fait liée aux projets qu'envisageait alors le président de la Communauté de communes, Raymond Landes, de faire de l'aérodrome une zone industrielle.

Cette convention a été dénoncée par la CCI Nord-Isère en 2013, dans des conditions contestables, avec application au 23 juillet 2013.

Les obligations de la CCI Nord-Isère en tant que gestionnaire d'aérodrome leur ayant été rappelées par la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Centre-est (DSAC CE), administration de tutelle, la CCI Nord-Isère a demandé que l'association représentant les usagers de l'aérodrome assure l'Information Aéronautique (tout ce qui touche à la sécurité de l'exploitation de l'aérodrome).

3AC a immédiatement accepté cette mission qu'elle assure depuis le 24 juillet 2013, à titre gracieux, le protocole tripartite ayant été renouvelé en 2014.

Concrètement, un instructeur de plus de 40 ans d'expérience et deux pilotes de ligne membres de 3AC assurent les aspects pratiques et techniques de cette mission, son président en assurant le suivi administratif.

La continuité et la sécurité de l'activité aéronautique de l'aérodrome est assurée grâce à cette décision et cette prise de responsabilité de 3AC. A titre totalement bénévole.

3AC-Gestion

Suite à la dénonciation de la convention par la CCI Nord-Isère, 3AC a constitué une cellule de crise pour apporter les solutions les mieux adaptées à la situation.

3AC a pris position par courrier du 2 juillet 2013 à la CCI Nord-Isère, en informant également la DSAC Centre-est, la sous-préfecture et les élus concernés par l'aérodrome.

Lors d'une réunion CCI Nord-Isère / DSAC Centre-Est / 3AC le 17 juillet 2013, au cours de laquelle il a été demandé à 3AC d'assurer l'Information Aéronautique, la CCI a également demandé à 3AC, en présence de la DSAC, de proposer un schéma de gestion de l'aérodrome séparant la gestion aéronautique de la gestion foncière, en particulier la gestion des bâtiments, nous proposant de nous réunir en septembre.

Fin août 2013, la cellule de crise a débattu et décidé de la création d'une structure spécifique de gestion de l'aérodrome dénommée « 3AC-Gestion », distincte de 3AC. 3AC-Gestion a été déclaré en tant qu'association le 13 novembre 2013, et son Comité Directeur s'est réuni pour la première fois le 21 décembre 2013, après examen des critères d'admission de chacune des associations demandant à en être membres.

3AC-Gestion est une association de personnes morales et non de personnes physiques. 3AC-Gestion regroupe des associations et/ou structures, éventuellement professionnelles, ayant une activité aéronautique, de sports aériens ou de tourisme liée à l'aéronautique, présentes sur l'aérodrome de La Tour-du-Pin / Cessieu (LFKP).

3AC-Gestion a pour but:

- D'assurer la gestion de l'exploitation de l'aérodrome de La Tour-du-Pin/Cessieu (LFKP), et de ses installations,
- D'assurer la représentation aéronautique et administrative de l'aérodrome auprès des autorités compétentes et des tiers.

L'appel d'offres de la CCI Nord-Isère pour la gestion de l'aérodrome

Après une rencontre écourtée par le Président de la CCI Nord-Isère, Daniel Paraire, début septembre 2013 en compagnie de membres de son Bureau afin de présenter nos propositions pour la gestion de l'aérodrome, la CCI Nord-Isère a décidé de lancer un appel d'offres, relatif à une « CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION D'UN AERODROME AGRÉÉ A USAGE RESTREINT DE LA TOUR-DU-PIN-CESSIEU » publiée le 10 janvier 2014, la date limite de réponse étant le 20 février 2014.

La lecture de cet avis révèle que les candidats doivent démontrer « leur capacité à assurer la continuité du service public » et à assurer « l'égalité des usagers devant le service public ». « La concession porte sur la réhabilitation, dans le respect des normes en vigueur, le renouvellement, l'entretien, la maintenance, et l'exploitation des terrains, ouvrages, bâtiments, installations, matériels, réseaux relevant du périmètre de l'aérodrome. ». Rien de bien surprenant puisque correspondant aux termes des discussions engagées jusque-là. La totalité des constructions existantes sur l'aérodrome est incluse dans la concession.

La durée de convention prévue est de 8 à 10 ans ; cette durée est fort courte eu égard aux investissements demandés de l'ordre de 100 à 150k€.

L'élément le plus surprenant du dossier d'appel d'offres étant **le montant annuel envisagé de la redevance domaniale à verser à la CCI de 264 000€ HT (320 000€ TTC !)**, totalement irréaliste, en particulier comparée avec les redevances pratiquées sur des aérodromes équivalents dans la région (en moyenne 5000€ par an), et déraisonnable par rapport à l'équilibre économique exigé pour une telle délégation. La redevance payée jusqu'à présent est de l'ordre de 4800€.

3AC-Gestion est le seul candidat à avoir déposé une offre, avec réserves, aucun autre ne s'étant présenté aux jours et heures de visite du site rendue obligatoire par le règlement d'appel d'offres.

La proposition technique et financière de 3AC-Gestion, après étude de la répartition des charges, porte sur la réfection des anciens hangars, la construction d'un nouveau étant envisagé pour remplacer celui actuellement occupé par les constructeurs amateurs, ainsi que l'actualisation de l'alimentation et de la distribution électrique et la remise en état obligatoire de l'assainissement et des chemins d'accès. Cette concession

porterait sur une dizaine d'années, étant entendu qu'une durée de 15 ans est fortement souhaitable. **La totalité des frais de fonctionnement et d'investissement est intégralement supportée par les usagers du terrain d'aviation, comme cela a toujours été le cas depuis la création de l'aérodrome en 1924.**

Le dossier de candidature a été déposé le 20 février, l'ouverture des plis par la commission des marchés de la CCI étant indiquée dans le DCE le 24 février.

Coup de théâtre : le 11 avril 2014, 3AC-Gestion reçoit un courrier laconique de la CCI Nord-Isère, curieusement daté du 26 mars (ah ! la lenteur administrative !) l'informant de la décision de l'Assemblée Générale de la CCINI d'abandon de la procédure d'appel d'offres sans aucune justification. De suite, 3AC-Gestion fait une demande téléphonique de communication des documents de l'appel d'offres à la CCI Nord-Isère due à tout candidat : la CCI Nord-Isère refuse de les communiquer ; 3AC-Gestion décide alors de les demander par voie d'avocat, précisant un possible recours à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) en cas de refus. La CCI répond à la limite des délais légaux de 30 jours.....

L'arroseur arrosé : La CCI Nord-Isère déboutée par le Tribunal Administratif !

Re-coup de théâtre : le 4 juillet 2014, la CCI Nord-Isère dépose au Tribunal Administratif de Grenoble une requête en référé « afin d'ordonner l'expulsion de l'Association les Ailes Dauphinoises » de l'aérodrome de CESSIEU et de tous les occupants de son fait, dont les associations CESSIEU FOX PAPA, Les Ultra Légers des deux vallées, l'association LE COMET CLUB, l'association des Amis de l'Aérodrome de Cessieu et Monsieur XXXX, locataire, ainsi que de tous les occupants présents sur le site ».

3AC réunit l'ensemble des associations et usagers de l'aérodrome, qui désignent ensemble un avocat pour les défendre.

Par ordonnance du 16 juillet 2014, le Tribunal Administratif de Grenoble déboute la CCI Nord-Isère et la condamne à verser 1000€ d'indemnité, considérant qu'il n'y a ni nécessité ni urgence à expulser les occupants actuels de l'aérodrome et que, bien au contraire, ceux-ci assurent par leur présence et le biais de 3AC et 3AC-Gestion la continuité et la sécurité du service dues aux appareils et usagers basés comme à ceux de passage.

Un petit tour de table, mais après ?

Madame Joëlle Huillier, députée de notre circonscription, a joué un rôle de médiateur en réunissant pour une Table Ronde le 22 septembre 2014, l'ensemble des parties concernées par l'avenir de l'aérodrome de Cessieu : Pascal Payen, Président de la Communauté de Communes Vallons de la Tour-du-Pin ; André Annequin, 1er Adjoint au Maire de Cessieu ; Daniel Paraire Président de la CCI Nord-Isère accompagné de Jean-Pierre Girard, 1er vice-président, Bernard Cote Membre et Secrétaire du bureau et Pascale Besch, Directeur Général Adjoint ; Thierry Demaret, sous-préfet de La Tour du Pin ; Laurent Bernard, chargé de mission aéroports DSAC Centre-est, Louis Collardeau représentant du Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives (CNFAS) ; Hervé



Lelong Président 3AC & 3AC-Gestion et Jean-Marc Chevallet secrétaire 3AC-Gestion.

Une table ronde que 3AC appelait de ses vœux afin que tous ces protagonistes entendent en même temps les mêmes propos ; propos d'où il ressort que la CCI Nord-Isère a besoin d'argent, mais aussi que les projets évoqués par Raymond Landes en 2001-2002 de transformer l'aérodrome en zone d'activités sont toujours d'actualité, nonobstant le Schéma de Cohérence Territoriale Nord-Isère adopté fin 2012 qui situe l'aérodrome dans une zone verte et précise que sur son territoire les surfaces destinées à accueillir des activités économiques ne peuvent être globalement augmentées.

C'est également sans compter le fait que la création d'une telle zone d'activités à l'emplacement de l'aérodrome nécessiterait la création d'une voie nouvelle coûteuse pour supporter l'inévitable noria de poids lourds qui en résulterait.

A contrario, 3AC reste fermement convaincue de l'avenir d'un parc d'activités et de loisirs aéronautiques et touristiques centré sur l'aérodrome et préservant son environnement ; en ce sens, comme convenu avec les participants de la table ronde, 3AC-Gestion a transmis en novembre à la CCI Nord-Isère des propositions techniques et financières réactualisées dans l'intention de conclure dans les meilleures conditions une convention d'exploitation de l'aérodrome pour une durée de 15 ans. 3AC attend sa réponse.

L'activité aéronautique

L'exposition-animation 1913-2013 : un siècle d'aviation en Dauphiné, qui s'est déroulée le dimanche 24 novembre 2013 dans la salle de fêtes de Cessieu transformée en hangar à aéronefs a beaucoup plu.

Cette manifestation a pu se dérouler malgré les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le mode d'exploitation de l'aérodrome

de Cessieu. Elles montrent bien le dynamisme et l'optimisme qui habitent ses quelques 200 usagers basés qui pourraient être encore plus nombreux si de bonnes décisions sont prises à ce sujet dans les prochains mois.

L'activité aéronautique 2014 de l'aérodrome a été florissante, même si du fait des circonstances aucune manifestation extérieure n'a pu s'y dérouler.

Et de nombreux usagers, bien loin de nos considérations humaines profitent aussi de son cadre pour faire une petite pause avant de rejoindre d'autres contrées.

Et nous invitons tous les Cessieutois à venir à l'exposition 2014, le 23 novembre, dont les thèmes seront :

- 1914 : hommage aux pionniers et héros des débuts de l'aéronautique ;
- 2014 : quel avenir pour l'aérodrome de Cessieu et son environnement ?

Hervé Lelong, Président de 3AC

Association des Amis de l'Aérodrome de Cessieu



Les ailes dauphinoises

L'activité a connu une forte hausse malgré une météo particulièrement mauvaise.

L'association se compose de 22 membres dont 18 licenciés à la fédération française de Vol à Voile (FFW) le parc se compose d'un monoplace et 2 biplaces ainsi qu'un motoplaneur. 2 biplaces et un monoplace appartenant à des propriétaires privés participent à l'activité de l'association. Un planeur biplace est équipé pour faire voler les handicapés paraplégiques.



2 instructeurs ont participé activement à la formation de 3 élèves pilotes dont 2 viennent d'être brevetés au mois d'octobre.

Le début d'année a été difficile avec la casse d'une hélice en début d'année suite à un sol détrempé par les nombreuses pluies rendant l'avion remorqueur indisponible pendant de nombreux mois. L'activité a pu se poursuivre grâce à l'entraide du Comité Rhône Alpin de Vol à Voile qui nous a prêté son avion remorqueur.

On comptabilise 350 h de vol et 80 vols d'initiation.

Nous avons réalisé 5 actions avec succès :

- les journées féminines malheureusement entachées par le mauvais temps.
- une journée pour 10 handicapés qui ont été très heureux.
- deux journées pour 12 jeunes qui ont été satisfaits de voler pour la première fois.
- nous étions présents au forum des associations de Bourgoin comme membre de l'OMS.
- nous étions avec l'association Vol et Handicap présent au forum départemental de Villefontaine et aux journées historiques de 3 AC à Cessieu en novembre.

ALP ASSAINISSEMENT	vidange curage	20 chemin du diable	04 74 33 47 65
BAILLY	transport et terrassement	73 chemin du Marais	04 74 88 33 72
BEL et BELMONTAISE	plâtrerie peinture revêtement	62 rue de la Fabrique	04 74 83 71 10
CESSINOX	chaudronnerie inox	34 route du Pont du Diable	04 74 33 46 89
DAUPHINE Poids Lourds	réparation poids lourds	4 Rue Joseph Jacquard	04 74 97 41 44
ES2P	gardiennage surveillance	118 route de RUY	04 74 92 82 33
FOURNIER TP	travaux publics	33 chemin de l'Extraz	04 74 88 31 09
GRIFFENDUX	Industrie textiles techniques	21 rue Joseph Jacquard	04 74 83 23 00
MAFE	mécanique générale - montage	2 chemin de Var	04 74 97 00 18
MGM	location de matériel	8 rue Joseph Jacquard	04 74 97 07 51
NCV PORCHER	fabrications textiles techniques	14 rue Joseph Jacquard	04 74 83 58 00
SARL Ets VEILLEUX	carrelage - climatisation	74 rue de la Gare	04 74 33 40 77
SAS 2RS	chaudronnerie - serrurerie	64 rue de la Fabrique	04 74 80 58 05
SAS C2F	construction de fours et fumisterie	64 rue de la Fabrique	04 74 80 80 52
SRCV Transports VIDAL	transport de marchandises	215 route de Ruy	04 74 83 68 20
TECUMSEH EUROPE	compresseur frigorifique	42 rue de la Gare	04 74 33 25 00
VISI 38	contrôle de canalisations	20 route du Pont du diable	04 74 33 47 65
ANIMODOM3869	soins animaux à domicile	45 chemin des Vernes	06 08 46 30 69
AUBERT Eric	menuisier - poseur	11 chemin Port au Vallin	04 37 03 07 75
BPIE	informatique, électricité général	54 chemin du Banchet	06 22 14 32 66
BRUYERE Gilles	fabrication et pose de charpente	24 chemin du Geay	04 74 83 64 94
CARRE BEAUTE	soins esthétiques et onglerie	111B route de RUY	04 74 83 61 60
EUROPE TRADING CAR	vente de véhicules neufs et occasion	7 rue du port au vallin	06 31 53 16 31
GAGET Odette	coiffeur à domicile	3 chemin des Côtes	06 08 78 88 07
GOUVEIA SARL	menuiseries fermetures	17 chemin de l'Extraz	06 85 66 10 04
GOUVEIA Véronique	praticien SHIATSU	17 chemin de l'Extraz	06 08 64 63 52
ISIK Kaffar	maçon	175 route de Lyon	04 74 33 43 86
2r-chauffage	Plomberie chauffage climatisation	18 chemin de Fossas	06 75 13 76 96
JP COLLET	maintenance matériel alimentaire	5 impasse des Troènes	06 64 65 47 03
JULLIEN	taxi	2 montée des Balmettes	06 70 61 34 17
Sarl BAK	maçonnerie charpente	39 chemin des Vernes	04 74 80 63 25
KISS'ESPACE VERT	création et entretien espaces verts	282 route de RUY	06 33 96 50 29
LARANJO Elena	soins esthétiques à domicile	route de Vernavent	06 75 08 45 05
LAURENT SERVICES	services à la personne	118 route de RUY	09 51 76 64 77
LUCCHARLY-SERVICES	multiservices antennes-électricité	16 A chemin du Bessay	04 74 80 62 27
LE LOISIR EST DANS LE PRE	promenade en calèche	20 chemin de Pévrin	04 74 97 54 04
les COULEURS VENITIENNES	peintre décorateur	6 montée des Balmettes	06 19 85 38 30
MADEMOIZELLE	conseil-communication-marketing	18 chemin du capot le bois	06 82 69 94 46
NEWELEC	électricité générale	7 chemin de Rives	04 74 97 67 50
OMS Ascenseurs Services	pose et maintenance d'ascenseurs	124 route de Ruy	06 16 72 19 28
PARRAVANO Claude	carreleur	35 chemin des Vernes	04 74 33 42 79
PERDRIOLLE Daniel	Formateur Consultant	37C rue de la Fabrique	06 61 75 10 76
ROLLAND Gaëlle	designer graphique	56 chemin des Vernes	06 61 80 34 54
RABATEL Alexandre	charpente- menuiseries	68 chemin du Mauvais Pas	06 81 53 55 00
RESENDE Manuel	plâtrier peintre	3 rue du Colombier	04 74 33 43 58
RÈV'DECO	déco intérieure artiste peintre	51 chemin du Bouchet	06 03 93 27 37
RN DEPANNAGE	plomberie chauffage	32 chemin du Bessay	04 74 83 66 29
SARL SEB BTP	pose VRD-petite maçonnerie	8 chemin du Pont du Diable	06 25 70 14 26
SMM	serrurerie métallerie maintenance	12 route du Pont du Diable	04 74 94 25 33
TUYAUTERIE NORD ISERE	chaudronnerie & tuyauterie	10 rue Joseph Jacquard	06 15 36 24 79
VALIENTE Thierry	dépanneur serrurier	73 chemin du Puits	04 74 33 45 90
AUX 4 VENTS	restaurant	1 route de Vernavent	04 74 83 62 94
auto AMS	véhicules d'occasions	160 route de LYON	09 67 17 51 26
BOUVIER Autocasse	automobile	25 chemin Pont rouge	04 74 97 25 34
BRINDILLES	fleuriste	3 rue de la Pompe	04 74 33 23 38
L'INSTANT POUR ELLE	institut de beauté	5 rue froide	04 74 33 24 32
VIAL	boulangerie-pâtisserie	1 place du Plâtre	04 74 88 30 80
INVESTER	transactions immobilières	14 route de Lyon	04 74 33 24 03
L'ATELIER	coiffure	4 route de Lyon	04 74 33 07 91
LA FERME des châtaigniers	table paysanne	24 chemin du Brézet	04 69 31 60 75
LE GREGORIEN	bar	5 place du Plâtre	04 74 88 34 17
LUX CREATION	brochures, plaquettes, etc	20 route de Chambéry	06 61 80 34 54
GF CAFE	bar	2 place du Pâtre	04 74 88 35 46
LA TABLE DU BOUCHER	restaurant	1 route de Sérézin	04 74 93 99 91
LE TRADITIONNEL	restaurant	52 route de Lyon	04 74 88 30 76
LE QUARTIER DES DELICES	pizza	route de Chambéry	04 74 96 71 42
ADEQUAT immobilier	agence immobilière	2 Route de Chambéry	06 12 73 86 48
PROXI	supérette	2 impasse du Centre	04 74 33 98 46
SAMSE	matériaux BTP	9 route de la ZI	04 74 97 26 44
TABAPRESS	tabac presse	6 route de Lyon	04 74 33 47 64
VALLIN PIERRE	pharmacie	3 place du Plâtre	04 74 88 30 08
DURY GERMAIN Michèle	chaussures		
MAGAUD Philippe	confiserie et manège		
MABRU Franck	vente ambulante		
PARISE Emmanuel	primeur		

Dates à retenir 2015

Janvier	Vendredi 16	Vœux du Maire	Salle des fêtes	Foot
	Vendredi 16	Tournoi vétérans	Gymnase	A.C.C.A chasse
	Dimanche 18	Boudins	Salle des fêtes	
	Vendredi 23	Contes et galettes	Bibliothèque municipale	Basket
	Samedi 24	Tournoi jeunes	Gymnase	Yoga
Février	Dimanche 25	Journée Yoga	Salle du colombier	Comité des fêtes
	Dimanche 25	Matinée Diots	Salle des fêtes	Cessieuthon
	Dimanche 25	Thé dansant	Salle des fêtes	
Mars	Dimanche 1	Choucroute	Salle des fêtes	Rose de Noël
	Samedi 7	Vente de brioche		Basket
	Dimanche 8	Boudins	Salle des fêtes	Umac fnaca
	S 14 et D 15	Tournoi jeunes	Gymnase	Foot
Avril	Dimanche 1	Loto	Salle des fêtes	Basket
	Samedi 7	Diner dansant	Salles des fêtes	Comité des fêtes
	Dimanche 8 mars	Boudins	Terrain Ganet	Chasse du Bois
	Samedi 14	Soirée improvisation	Salles des fêtes	Au théâtre Cessieutois
	Jeudi 19	Commémoration Algérie	Monument aux morts	Umac fnaca
Mai	Samedi 21	Vente de brioches		Sou des écoles
	Dimanche 22	Bourse Puériculture	Salle des fêtes	Sou des écoles
	Dimanche 22	Election	Salle du Colombier	Mairie
	Samedi 28	Repas des 80 ans	Salle des fêtes	Rose de Noël
	Dimanche 29	Théâtre	Salle des fêtes	Bibliothèque municipale
Juin	Dimanche 29	Election	Salle du Colombier	Mairie
Juillet	Dimanche 12	Après midi Country	Salle des fêtes	Country
	Dimanche 12	Chasse aux oeufs	Terrain Ganet	Les Anons
	Samedi 18	Rando Joëlottes		Club de marche des ânes
	Dimanche 26	Journée des anciens	Salle des fêtes	CCAS
	Dimanche 26	Souvenir déportés	Monument aux morts	Umac fnaca
Août	Vendredi 8	Commémoration	Monument aux morts	Umac fnaca
	Samedi 30	Soirée théâtrale	Salle des fêtes	Au théâtre Cessieutois
	Samedi 30	Course cycliste	Bois de Cessieu	Vélos club BJ et Amis du Bois
	Tout le mois de mai	Vente de fleurs	Chez Fayet	Sou des Ecoles
Septembre	Samedi 6 juin	Journée découverte - Sport de Boules	Jardin de ville	Boules
	Dimanche 7	Tournoi seniors	Gymnase	Basket
	Lundi 8	Souvenir morts en Indochine	Monument aux mort	Umac fnaca
	Samedi 13	Concours de pétanque	Jardin de ville	Comité des fêtes
	Samedi 13	Gala de danse	Salle des fêtes	Rythm'dance
Octobre	Dimanche 14	Randonnée des 2 chapelles	Terrain Ganet	Sauvegarde de la chapelle St Joseph
	Jeudi 18	Appel du Général de Gaulle	Monument aux morts	Umac fnaca
	Samedi 20	Kermesse	Gymnase et salle des fêtes	Sou des écoles
Novembre	Dimanche 5	Fête de l'âne	Jardin de ville	Comité des fêtes
Décembre	Dimanche 16 et	Concours de boules	Jardin de ville	Boules
	Lundi 17	Concours de pétanque	Terrain Ganet	Les Amis du Bois
	Samedi 22	Vide Grenier	Jardin de ville	Foot
	Dimanche 30			
Janvier	Samedi 5	Forum des associations	Salle des fêtes	Mairie
Février	Dimanche 4	Boudins	Terrain Ganet	Chasse du Bois
	Samedi 10	Soirée Togolaise	Salle des fêtes	Lolonyo
	Dimanche 18	Kermesse	Salle des fêtes	AEP
	Vendredi 23	Transhumance	Terrain Ganet	Les Anons
	Dimanche 25	Boudin	Salle des fêtes	Roses de Noël
Mars	Samedi 7	Théâtre	Salle des fêtes	Bibliothèque municipale
	Mercredi 11	Bouilli	Salle des fêtes	Sou des écoles
	Mercredi 11	Foire de la St Martin	Parking stade	Mairie
	Mercredi 11	Commémoration	Monument aux morts	Umac fnaca
	Dimanche 15	Salon du mariage	Salle des fêtes	Aux enseignes de Cessieu
Avril	S 21 et D 22	Expo photos	Salle des fêtes	Les Louvards
	Dimanche 22	Loto	St Didier de la Tour	Cessieuthon
	Samedi 28	Expo aéronautique	Salle des fêtes	3AC
Mai	V, S et D 4,5,6	Téléthon	Salle des fêtes	Cessieuthon
	Mardi 8	Fêtes des lumières	Place du plâtre	Aux enseignes de Cessieu
	Vendredi 11	Arbre de Noël	Salle des fêtes	Sou des écoles
	S 12 et D 13	Vente de calendriers		Foot